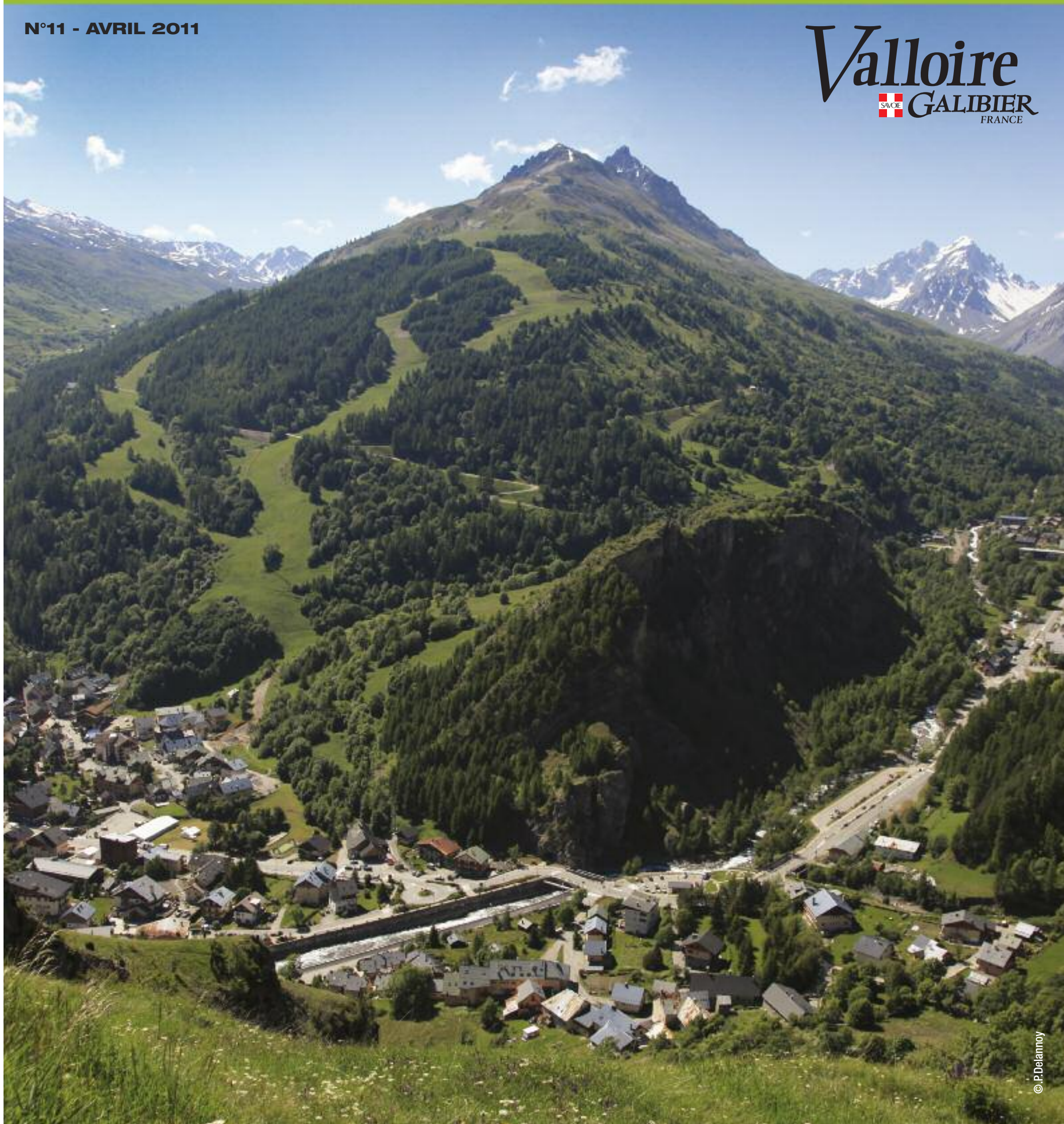


Le Colporteur

La lettre d'information du pays valloirin

N°11 - AVRIL 2011

Valloire
SAVOIE GALIBIER
FRANCE



édito

JEAN-BAPTISTE GRANGE ET VALLOIRE... Une même très belle image.

Il n'y aurait pas eu de Jean-Baptiste GRANGE (le Jean-Baptiste qui gagne sur toutes les neiges du monde !) sans VALLOIRE.

Pas besoin de grands discours pour raconter Jean-Baptiste...

On devine tout :

L'enfance au pied du Galibier dans une des plus belles stations-village de France.

Le ski-club avec Alain FEUTRIER dit « Feufeu » qui fut l'un des vaillants géantistes du circuit mondial peu de temps avant JB. Une atmosphère propice, des petits coins de vraies montagnes, de belles montagnes où on ne se prend pas pour autre chose que ce que l'on est...

Un environnement sain où le terrain de jeux que ce soit pour le ski, les balades de l'été, la chasse aux chamois, le vélo ou la moto de trial est juste fabuleux.

Jean-Baptiste GRANGE et VALLOIRE, c'est un peu la même histoire que :

Franck PICCARD et LES SAISIES, Antoine DENERIAZ et MORILLON, Luc ALPHAND et SERRE CHEVALIER, Jean-Pierre VIDAL et LA TOUSSUIRE.

Il y a quelque chose en plus dans ces stations de ski à taille humaine et au décor grandiose qui rend possible les trajectoires hors du commun.

Il y a surtout quelque chose qui vient des gens, des gens du pays, un soutien, une attention, une bienveillance qui font sans doute que les « gosses » ne perdent pas leur talent en route, que les champions poussins-benjamins puis juniors vont bien en haut de l'échelle parfois jusqu'à la médaille d'or olympique, au globe de cristal de la coupe du monde ou comme Jean-Baptiste le 20 Février 2011 à GARMISH au premier sacre d'une carrière déjà fantastique... champion du monde de slalom !

En bas de la piste de Gudiberg dans la station-ville allemande de Bavière, en regardant l'émotion forte et discrète de Jean-Baptiste GRANGE, en l'écoulant parler devant tant de micros et de caméras avec cette facilité d'expression, ce naturel et cette intelligence devenue rare et précieuse dans le monde parfois artificiel du sport de haut niveau, on « voyait » VALLOIRE...

Ce beau skieur et surtout cette belle personnalité qu'est devenu Jean-Baptiste, on le doit bien sûr à sa famille, la tribu des GRANGE, Jean-Pierre, Annick et les autres mais aussi à tous les valloirins qui, depuis bientôt 27 ans ont chacun à leur niveau, impulsé, embelli et fortifié son parcours dans les grands moments comme dans les moments difficiles où on a terriblement besoin de savoir qu'il y a du monde et du monde de qualité derrière soi.

Aujourd'hui, Jean-Baptiste rend à VALLOIRE tout ce que sa station lui a donné et qu'elle continue même de lui apporter avec ce soutien en béton remarquable de la part d'un village de montagne.

Et ce n'est pas juste en portant ce bandeau bleu-blanc-rouge (tricoté par sa sœur Alexia) où est brodé le nom de sa station « VALLOIRE » que Jean-Baptiste lui assure une telle notoriété... Bien sûr, des millions de spectateurs ont ainsi vu : « VALLOIRE à MOSCOU », « VALLOIRE à LEVI », « VALLOIRE à ZAGREB », « VALLOIRE à WENGEN », « VALLOIRE à KITZBÜHEL », « VALLOIRE à GARMISCH », « VALLOIRE à SCHLADMING ».

Le monde entier a vu « VALLOIRE » à l'occasion des dix victoires majeures de l'enfant du pays. Mais la meilleure publicité pour la perle du Galibier reste Jean-Baptiste GRANGE lui-même.

On a certainement envie d'aller skier, marcher, se balader, manger des crêpes et surtout boire un bon petit coup de génépi dans un coin qui produit des champions et des hommes de cette allure là !

Jacques MARTIN

Adjoint au tourisme et aux sports

Les Servitudes Loi Montagne

Introduction

De nombreuses activités touristiques d'été et d'hiver se pratiquent sur des espaces publics et privés de notre commune. L'intérêt général consiste à permettre et favoriser cette utilisation de l'espace. Des procédures particulières sont à mettre en œuvre pour assurer le bon équilibre entre le respect du droit de propriété privé et l'intérêt général.

Les élus de la commune de Valloire souhaitent donc mettre en place des servitudes Loi Montagne sur le domaine skiable, afin de pérenniser les passages des pistes de ski, remontées mécaniques et réseaux de neige de culture existants.

Qu'est ce qu'une servitude Loi Montagne ?

C'est une servitude de droit public, prévue par la loi, dont le seul but est l'intérêt général.

La loi Montagne du 9 janvier 1985 a ouvert la possibilité de créer des servitudes sur des propriétés privées, au profit des collectivités publiques, pour permettre le passage, l'aménagement et l'équipement des pistes de ski, des sites de ski nordique (ski de fond, de randonnées, raquettes, chiens de traîneaux...), et les accès aux sites d'alpinisme, d'escalade et de sports de nature. Le passage, l'aménagement et l'équipement comprennent: l'accueil des loisirs de neige non motorisés organisés, le survol des terrains où doivent être implantées des remontées mécaniques, l'implantation des supports de ligne (pylônes) dont l'emprise au sol est inférieure à 4 m², le passage des pistes de montée, les accès nécessaires à l'implantation, l'entretien et la protection des pistes et des installations de remontées mécaniques, les accès aux sites d'alpinisme, de sports de nature ainsi qu'aux refuges de montagne.

La création d'une servitude publique ne transfère pas la propriété du terrain à la commune, mais limite simplement l'usage du bien par les propriétaires à une période donnée.

Pourquoi la mairie de Valloire veut-elle mettre en place cette procédure ?

La création de ces servitudes donne la capacité juridique à la mairie d'assurer la cohérence entre le développement du domaine skiable, le respect du droit des propriétaires et la préservation du milieu naturel.

La mairie de Valloire se fixe une ligne de conduite :

Etre en conformité avec la législation en vigueur

Etre exemplaire dans la gestion de son domaine skiable

Régulariser les engagements pris par la municipalité

Garantir la meilleure utilisation du domaine skiable

La mise en place d'une concertation avec les Valloirins

Les élus de Valloire ont décidé d'une concertation dédiée à la création de ces servitudes sur son domaine skiable. Ce dialogue avec les citoyens garantira la transparence de la démarche, une réelle appropriation et implication des Valloirins dans la mise en œuvre de ce projet.

La concertation se matérialisera par deux événements :

Une réunion d'information

Lundi 20 juin 2011, à 18h30, salle polyvalente de Valloire.

La procédure de mise en place de servitudes Loi Montagne vous sera présentée.

Une permanence

Mardi 21 juin 2011 de 9h à 13h et de 14h à 17h, salle du Conseil de la mairie de Valloire.

Les élus et le cabinet IDES Consultants, spécialiste des servitudes Loi Montagne seront à votre écoute et vous invitent à venir poser vos questions. Les conditions d'inscription vous seront communiquées ultérieurement.

Nous espérons vous compter nombreux !

Un bilan de cette phase de concertation sera publié dans le prochain numéro du Colporteur.

Affaire à suivre...

Les travaux de Printemps

La saison d'hiver arrive à sa fin et déjà les travaux de printemps dont la liste ci-dessous est dressée, vont commencer.

- La salle polyvalente et ses abords (enrobé, plantations, talus, signalétique).
- L'édification du monument Pantani au lieu-dit les Granges du Galibier.
- Le réaménagement du bureau de la poste.
- La poursuite des travaux de voirie aux Verneys.
- L'implantation des conteneurs semi-enterrés.
- Les travaux d'assainissement (Tigny, le Dorvet)
- Le dégrilleur-collecteur des eaux usées.
- La reprise des cunettes de Pré Rond.
- La poursuite des travaux du talus du Serroz.
- Le nettoyage des ruisseaux et des réseaux d'eau pluviale.
- La mise en place du fleurissement estival, des parterres ainsi que l'élagage.



Bilan de l'hiver



Le mois d’avril est là et il est déjà temps de tirer un bilan de cet hiver. Dans un contexte de crise économique qui dure, avec un calendrier scolaire compliqué et un enneigement peu favorable, c’est un hiver difficile qui se termine.

Il faut chaque année, lutter de plus en plus et mettre continuellement en place de nouvelles stratégies de communication et de commercialisation ainsi que de nouveaux partenariats afin de

réussir à maintenir un bon niveau de remplissage.

Quel bilan mois par mois ?

Les réservations des fêtes de fin d’année ont été pénalisées par le calendrier (Noël et jour de l’an le samedi).

Le mois de janvier a été bon, notamment grâce à la semaine des sculptures sur neige.

Février a été conforme aux attentes également.

L’inter-vacances de Mars a été plus compliqué, surtout les 2 dernières semaines, malgré la mise en place des Snowbreaks qui n’ont pas encore rencontré leur public.

Avril, à Valloire comme dans quasiment toutes les stations, n’est pas très bon avec des vacances scolaires françaises et belges repoussées d’une semaine. La semaine des enfants vient cependant, avec le challenge des moniteurs sauver la fin de saison.

C’est donc, pour Valloire Réservations, un hiver en léger retrait mais restant correct, alors qu’à l’entrée de l’hiver, nous étions légèrement en avance par rapport à l’hiver dernier. La météo et la crainte du manque de neige nous auront sans doute coûté les réservations qui nous auraient permis d’égaliser le très bon chiffre de l’hiver dernier.

Notre évolution reste cependant supérieure à la moyenne des hébergeurs professionnels de la station puisque Comète nous indiquait au 1er mars une baisse générale de la fréquentation des lits professionnels de -6,7% et de -7,5% pour les lits locatifs.

Concernant l’été 2011, il semble que le contexte sera plus favorable.

En effet, la station va connaître un vrai « effet Tour de France » avec 2 étapes les 21 et 22 juillet.



L’été sera d’ailleurs sous le signe du vélo avec de nombreux événements cyclo qui vont se succéder tout au long de l’été.

Par ailleurs, le PASS’ LOISIRS à 1 euro devrait permettre de soutenir les ventes puisqu’il a été très apprécié de nos clients l’été dernier et qu’il devrait logiquement remplir son rôle de fidélisation de la clientèle.

Il est cependant encore beaucoup trop tôt pour pouvoir donner de vraies tendances pour l’été, les réservations se faisant de plus en plus tardivement et étant liées à la météo.



Toute l’équipe de Valloire Réservations est en tout cas prête pour les réservations d’été qui ont commencé depuis le début d’année sur notre nouveau site Internet que nous vous invitons à découvrir sur le www.resavalloire.com

Thierry Durand
Directeur

Pass’Loisirs à 1€

Auparavant, un produit commercialisé l’été par la SEM Valloire, le Multipass, offrait aux clients, moyennant 13 euros par jour, un accès illimité à la piscine, à la patinoire et au télécabine (piétons) ainsi que de nombreuses réductions (tennis, golf, location VTT, bowling, visites du patrimoine, cinéma...).

Pour l’été 2010, les étés devenant de plus en plus difficiles, la station avait décidé de mettre en place une offre promotionnelle permettant aux hébergeurs de faire bénéficier leurs clients de ce produit pour 1 euro par jour et par personne (au lieu de 13€), le client devant alors acheter le Multipass pour la durée complète du séjour.

À partir de l’été 2011, le Multipass devient le Pass’Loisirs qui figure sur la brochure Valloire été 2011 et une campagne de communication et d’affichage spécifique est également mise en place par l’office de tourisme afin de la promouvoir.

Pour bénéficier de cette offre, les clients doivent être logés dans un hébergement dont l’hébergeur participe à l’opération pour cet hébergement, et s’est assujéti à la taxe de séjour été.

Comment participer ?

Pour pouvoir participer à cette opération, il est demandé à chaque hébergeur une participation forfaitaire de 15 euros par lit pour la totalité de l’été.

Exemple : j’ai un appartement de 5 personnes.

Coût de la participation pour tout l’été 2011 : 5 x 15 = 75 euros.

Un formulaire de participation est à remplir et à retourner en Mairie avec un chèque correspondant au montant de votre participation à l’ordre de SEM Valloire.

Attention : La date limite pour participer à l’opération dans ces conditions est fixée au 30 avril 2011. Ensuite le montant forfaitaire passera à 20 euros par lit.

Comment les clients en bénéficieront-ils ?

Vous devrez remettre à vos clients une attestation de séjour de type « déclaration sur l’honneur » indiquant vos coordonnées, les dates de séjour ainsi que le nombre de personnes (un modèle de document vous sera envoyé ultérieurement). Ce document doit être rempli et signé par l’hébergeur signataire du contrat Pass’Loisirs, c’est une déclaration sur l’honneur ! qui ne peut donc pas être signé par délégation. Le client sera libre de l’utiliser ou non, en se rendant à l’une des caisses de la SEM Valloire (piscine/patinoire/télécabine) où il paiera sa participation d’un euro/jour (sur la base de la durée totale de son séjour) et où on lui délivrera alors son Pass’loisirs.

Ah le beau dimanche !

De l’OR dans tes skis te disais-je en décembre et janvier ...

En février 1968, j’ai aperçu Jean Claude KILLY dans le brouillard de CHAMROUSSE.

En février 1970, j’ai séché des cours pour voir Jean Noël AUGERT à VAL GARDENA.

En février 2002, j’ai regardé Jean Pierre VIDAL à SALT LAKE CITY.

Ce dimanche 20 février 2011, j’espère Jean-Baptiste GRANGE à GARMISCH....

À 9 h, je suis prêt sur mon canapé avec mon café, mon écharpe et mon béret de fan

À 10 h, tu fais une superbe manche, 0,22 sec devant Manfred MOELG, je SAIS que personne n’ira te chercher, je vais donc paisiblement, à mon tour, au travail.

Paisiblement, le mot n’est pas tout à fait exact.... Je n’avais jamais remarqué qu’il y avait autant de temps entre 10h et 14h. J’ai regardé 100 fois le classement provisoire et les temps, j’ai fait 1000 hypothèses : MYRHER est fragile, MOELG est dangereux, NEUREUTHER a trop de pression, MATT est de retour mais en fait, ils sont venus, ils sont TOUS là ...

Et puis cette neige et ce tracé qui « bouge » Pffff . C’est pas facile d’être fan devant sa télé !!

J’imagine ta tension, malgré ton habitude de ce genre de situation : le retour des images de VAL d’ISÈRE 2009. Mais je sais que tu es FORT, décembre et janvier sont loin et les deux belles autrichiennes, Kitz & Schladm, sont passées par là....

Je n’ai pas mangé à midi. Mon cœur est au taquet. Vu que ça va durer encore quelques années, il faudra que j’aille voir le cardiologue, pour faire non pas un test d’effort, mais plutôt un électrocardiogramme devant la télé....

Nous étions plus de 3 millions de téléspectateurs devant FR3 et Eurosport.

Tu avais gagné la première manche et « Jibé gagne toujours le slalom quand il gagne la première » disaient-ils pour se rassurer !!

Waouh , quelle 2^{ème} manche ! De l’engagement, de la maîtrise, des petites fautes, mais de la lumière verte tout le long. Et, c’est vrai, Jean-Baptiste gagne toujours quand il est en tête après la première manche.

À 14 h 30, tu es CHAMPION du MONDE, j’ai les larmes aux yeux. Quel beau dimanche !
LES « JOURS DE SLALOM » !!

Il y en a 10 dans la saison. Les dimanches d’hiver n’ont pas la même saveur que les autres. Vers 10h et 13h Valloire retient son souffle pendant 2 fois une minute environ

On est tendus quand tu es dans le portillon. C’est stressant d’être fan. « On voit bien VALLOIRE sur son casque » entend - t’on autour de l’écran. Puis tout à coup, silence.

On se surprend à passer, comme toi, d’un pied sur l’autre avant le départ, et même à faire ce petit mouvement de bassin !!!

On ne crie pas comme ton coach, mais on entend un discret « Allez ». Puis on est en apnée

Enfin, après ce coup d’œil sur la couleur verte du chrono, on sourit, heureux. Après on discute, et on refait TA course, finalement, c’est plaisant d’être fan.

Et puis le soir vers 19 h, on regarde « Stade 2 » et tes 2 manches en boucle et on boit le champagne, c’est « grisant » d’être fan. Mais, vu la quantité de bouteilles qui passent, on devrait peut-être acheter un vignoble !!!

La saison 2010 / 2011 est finie, elle est exceptionnelle, mais je suis insatiable et j’attends avec impatience octobre et le sympathique week-end d’ouverture à SOELDEN ou bien novembre pour voir briller le soleil de LÉVI

Merci JEAN-BAPTISTE

L’impartial

La SEM analyse sa performance commerciale

La SEMVALLOIRE va investir 20 000 000 € d'ici à fin 2015 notamment dans le cadre de la restructuration du domaine de la SETAZ soit, plus de 30 % du chiffre d'affaires que la SEMVALLOIRE encaissera sur la même période.

Pour optimiser sa capacité à réaliser cet investissement, la SEMVALLOIRE a analysé sa performance commerciale :

Le ski journée n'est pas un axe de développement facile pour Valloire car nous ne sommes pas très bien placés dans la vallée et sur le territoire Rhône-alpin par rapport à de nombreuses autres stations à proximité de zones urbaines. Pour être performant et développer le ski journée, cela demanderait un investissement dans des infrastructures lourdes pour la Commune de Valloire (parking pour véhicules légers et bus en entrée de station et à proximité immédiate du départ des remontées mécaniques et des caisses). Ce développement n'est pas prioritaire.

Il reste donc deux solutions à envisager pour améliorer le chiffre d'affaires : augmenter la performance commerciale et/ou augmenter les lits commerciaux.

L'augmentation des lits commerciaux sur Valloire n'étant pas à l'ordre du jour des prochaines années, la SEMVALLOIRE et la SEMVAL, ont décidé de faire une analyse sur le rendement de leurs grilles tarifaires, de manière à rechercher les axes d'amélioration des recettes dans notre espace concurrentiel, à lits chauds constants. (de gros investissements sont également prévus sur Valmeinier ; la SEMVAL rencontre la même problématique que la SEMVALLOIRE).

COMMENT SE COMPARE-T-ON PAR RAPPORT AUX AUTRES ?

Nous avons commencé par faire un benchmark
(nom savant pour dire que l'on se compare aux autres) :

Pour la saison 2009/2010, à 153€ le forfait 6 jours, nous sommes le domaine relié le moins cher du panel, le deuxième étant la Forêt Blanche (Vars/Risoul) à 163€, le troisième, le Grand Massif (Flaine/Les Carroz d'Araches) à 171€ (+ 11,8 %) venant ensuite l'espace Diamant (les Saisies/Crest Voland/Notre-Dame-de-Bellecombe) à 171,80€ (+ 12,3 %).

La même comparaison avec le forfait journée montre à peu près les mêmes écarts : de 30€ le forfait journée Galibier-Thabor, il faut passer à 32,80€ pour accéder à l'Espace Diamant (+9,3 %), domaine relié le moins cher après Galibier-Thabor : , puis 33€ pour la Forêt Blanche (+10 %), 36€ pour les Sybelles (+20 %) et le Grand Massif qui passe même à 40€ (+33,33 %).

Comparatif du forfait saison

Le prix des forfaits saison est disparate en fonction des stations, de 316€ pour le domaine skiable de Val Cenis, à 838€ pour le domaine skiable du Grand Massif.

Toutes les stations ont une offre promotionnelle pour un achat effectué avant le début de saison, Valloire proposant la meilleure offre de dégressivité avec un forfait promo à 199 € (-60 %).

Les avantages :

Un produit créé pour fidéliser une clientèle de la vallée mais aussi Rhône-alpine venant à la journée,

Un produit marketing fort, permettant de communiquer sur le ski journée en avant saison sur la zone de chalandise Rhône-alpine,

Un produit vendu uniquement par Internet.

Les inconvénients :

Un produit adapté aux skieurs de proximité mais qui cannibalise les offres séjours (à partir du 7ème jour de ski vous êtes gagnant !)

Un prix qui fait baisser le prix moyen de la journée skieur.

COMPARONS NOTRE FOND DE COMMERCE AVEC LES AUTRES STATIONS

Poids des lits chauds (lits commercialisés) par rapport aux lits froids (lits diffus non mis en marché, résidents secondaires) :

Avec 16 580 lits touristiques, un lit à Valloire a un rendement moyen de 725€. Un lit commercialisé a un rendement forfait remontées mécaniques de 1 081€, alors qu'un lit froid ne génère que 84,50€.

En étant proche des ratios de la Clusaz, des Sybelles ou du grand Bornand, on pourrait estimer que nous sommes bien placés, mais ce serait faire abstraction du ratio lits froids/lits commerciaux. En effet, Valloire avec 9 133 lits chauds a un bon équilibre économique qui, s'il devait changer, aurait des conséquences désastreuses sur le chiffre d'affaires de la SEMVALLOIRE.

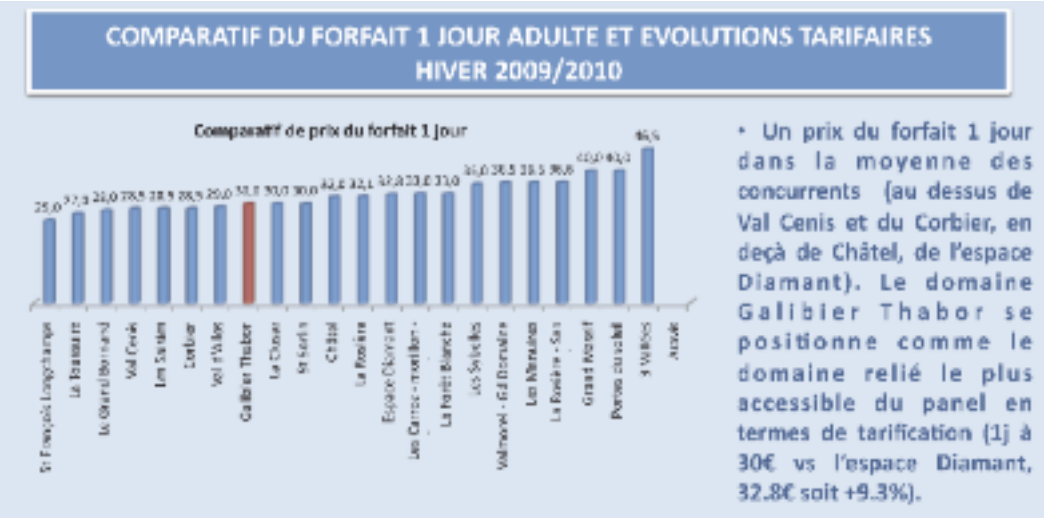
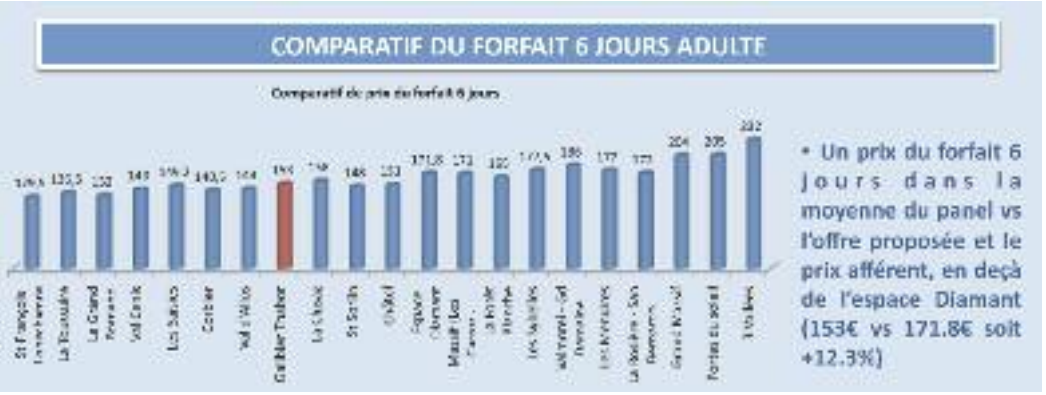
Le rendement des lits commercialisés est de 12,5 séjours en moyenne sur la saison.

Il est de 1,2 séjour pour les lits diffus.

A noter :

Un lit diffus génère 86,48€ de CA à la SEMVALLOIRE.

Un lit chaud génère 1081€.



COMPARATIF SUR LE FORFAIT SAISON HIVER 2009/2010					
Station	saison	saison promo	remise saison promo	prix 1j	saison promo/1j = équivalent JS
Arêches	545,0 €	720,0 €	33%	24,4 €	9,4
La Toussuire	460,0 €	322,0 €	30%	27,0 €	11,9
Le Grand Bornand	453,0 €	319,0 €	30%	26,0 €	11,4
Val Cenis	316,0 €	190,0 €	40%	28,5 €	6,7
Les Saisies	453,0 €	319,0 €	30%	26,5 €	11,1
Val d'Aix	530,0 €	285,0 €	46%	25,0 €	9,8
La Clusaz	620,0 €	465,0 €	25%	30,0 €	15,5
Châtel	443,0 €	352,0 €	25%	32,0 €	10,4
Massif des Corbières - marillat - Samedan - stet	540,0 €	349,0 €	35%	33,0 €	10,6
Les Sybelles	630,0 €	441,0 €	30%	36,0 €	12,3
Espace Diamant	525,0 €	345,0 €	34%	32,8 €	10,5
Grand Massif	838,0 €	419,0 €	50%	40,0 €	10,5
Galibier-Thabor	599,0 €	199,0 €	67%	30,0 €	6,3

Un forfait saison promo très attractif par rapport à ce qu'on a l'habitude de voir avec un équivalent JS < 7 et un vrai risque de cannibalisation des forfaits séjours même si la genèse de la démarche est fondée sur une harmonisation des tarifs « sociaux / gens du pays ».





ANALYSONS NOS RECETTES ET NOS PRODUITS PHARES

Analyse de la recette moyenne :

- la recette moyenne a augmenté de 2,8 % (soit +0,45€) en 2010 par rapport à 2009, alors que le tarif de base a augmenté de 3,4 % (soit +1€)
- le coût de la dégressivité (forfaits 2 jours, 3 jours, ...) est resté stable : un forfait 6 jours = 5 forfaits 1 jour
- les conditions commerciales (remises accordées à nos distributeurs, hébergeurs) se sont dégradées de seulement 0,57€ (+7,4 %).

Le prix moyen d'une journée de ski est calculé en divisant le chiffre d'affaires total des ventes de forfaits par le nombre total des journées skieurs. Il se situe au niveau national à 60 % du prix de la journée et devrait donc être de 18€ pour Valloire. Le forfait saison fait considérablement baisser ce ratio et notre prix moyen de la journée skieur à Valloire est de 16,78€.

Quand nous analysons les titres clés (forfaits les plus vendus), nous nous apercevons que les forfaits 6 jours représentent 54 % de nos ventes, alors que nous sommes une station de séjours (à Valmeinier le forfait 6 jours représente 75 % des ventes) ce qui veut dire que les séjournants à Valloire alternent la pratique du ski avec d'autres activités hors ski.

Un domaine skiable dans une station village comme Valloire où la pratique du ski n'est pas systématique, ne peut donc pas avoir le même type d'équipements qu'une station d'altitude (comme Valmeinier) où tous les séjournants consomment (et donc financent) du ski, sauf si sa proximité de zones urbaines compense la non consommation des séjournants par du ski à la journée comme La Clusaz ou le Grand Bornand. Les nombreuses analyses et croisement d'analyses, systématiquement intégrés à un benchmark concurrentiel ont permis en définitive de mettre en évidence de faibles axes d'amélioration de notre recette par la grille tarifaire.

L'AUGMENTATION DES RECETTES DE LA SEMVALLOIRE VA DEVOIR SE FAIRE SUR LA PERFORMANCE COMMERCIALE DE LA STATION

Même si celle-ci est déjà haute en comparaison du panel des stations village et des stations d'altitude, nous performons jusqu'au 15 mars (semaine 11) ; ensuite station village à 1450m d'altitude oblige, notre performance se dégrade très vite :

Stations villages, panel de 27 stations réparties sur l'arc alpin :

Arêches-Beaufort, Brides les Bains, Champagny, La Clusaz, Combloux, Cordon, Le Grand Bornand, Haute Romanche, Les Carroz, Les Contamines Montjoie, Les Houches, Les Saisies, Manigod, Montalbert, Montchavin, Morillon, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais, Saint-Jean-de-Sixt, Sallanches, Samoëns, Servoz, Six Fer à Cheval, Valloire, Vallorcine, Villages du Briançonnais

Stations d'altitude, panel de 17 stations d'altitude :

Avoriaz, Briançon, Chamonix, Courchevel, Flaine, Les Arcs, Les Deux Alpes, Megève et Demi Quartier, Les Menuires, Méribel, Montgenèvre, Peisey Valandry, Serre Chevalier, Sites altitude de La Plagne, Tignes, Val d'Isère, Val Thorens.

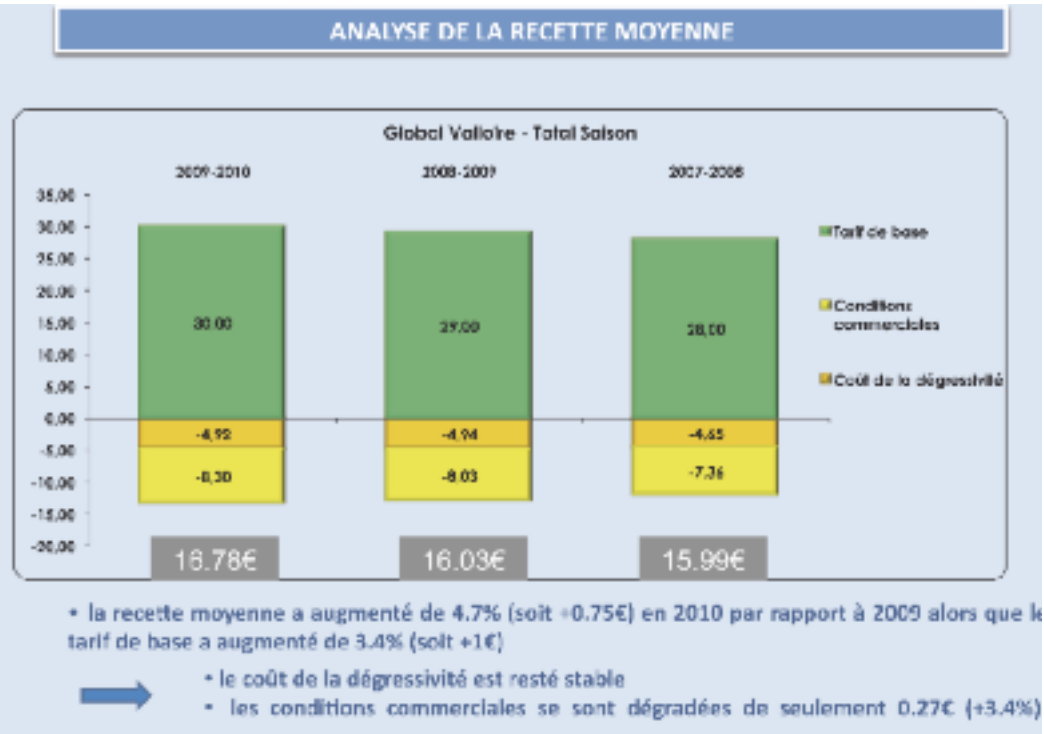
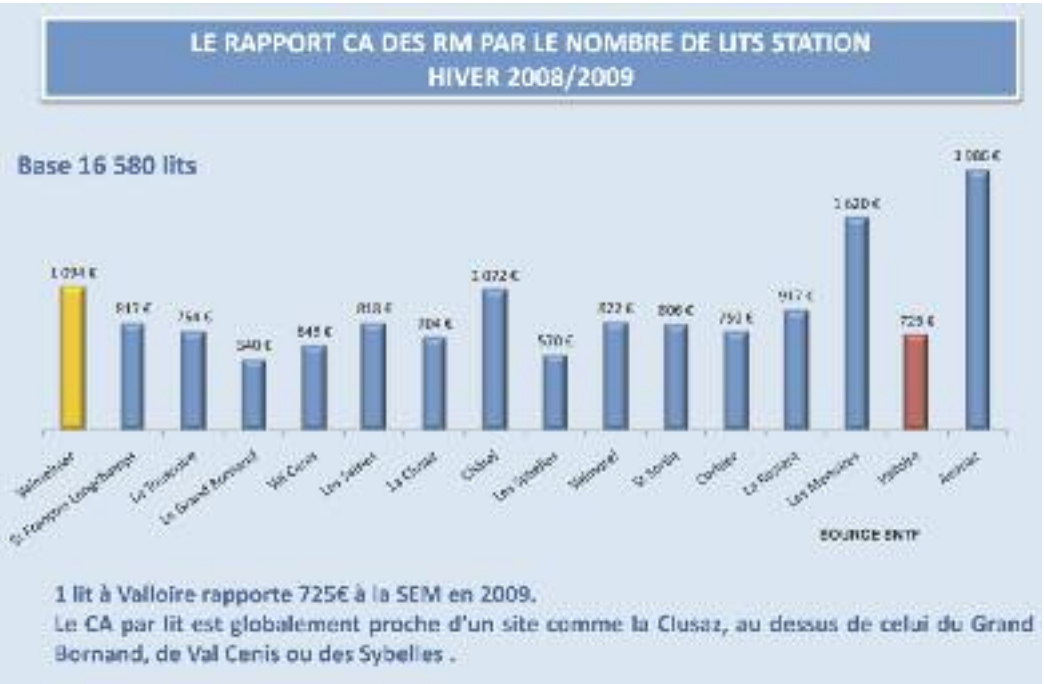
POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE COMMERCIALE DE LA STATION

La station de Valloire s'est dotée d'un comité de pilotage station composé d'élus et de techniciens de la Commune, de l'Office du Tourisme, de Valloire Réservations et de la SEMVALLOIRE.

Ce Comité de Pilotage travaille depuis plus d'un an à la mise en place d'un service commercial station. Ce projet doit aboutir d'ici la fin de l'année 2011.

Il doit permettre de coordonner l'offre valloirine, de la distribuer en Europe, de créer des événements permettant de vendre les semaines dites « difficiles » comme la deuxième semaine de janvier (semaine 2) ou la dernière de mars et la première d'avril (semaines 13 et 14).

Il doit aussi permettre d'enrichir la performance de conversion d'une nuitée pour une journée skieur. Si on observe le taux de pénétration des journées skieurs sur la saison 2009/2010, on s'aperçoit que le ski de séjour représente à peine plus de 50 % des nuitées totales, c'est-à-dire qu'une personne sur deux venant à Valloire en séjour skie, alors que l'économie d'une station comme VALLOIRE fonctionne grâce au ski. En ciblant une clientèle plus skieuse, en s'appuyant sur la notoriété de notre Champion du Monde, Valloire a les moyens de se repositionner en tant que station de ski. En conclusion, Valloire a les moyens d'améliorer sa performance commerciale par une organisation station, en se repositionnant comme une station de ski-village et en bénéficiant d'un ambassadeur Champion du Monde.



Animations & événements

ÉTÉ 2011

JUIN

19 juin

Inauguration du monument Marco Pantani aux Granges du Galibier

Du 24 au 26 juin

« Galibier on Road » Salon de la moto

Du 27 juin au 2 juillet

Semaine du Vélo avec Laurent BROCHARD

30 juin

Rassemblement de « MORGAN » vieilles voitures

JUILLET

2 et 3 juillet

Week End Vélo - Rando Cyclo des Marmottes et ½ Marmotte
Animations VTT Trial et spectacle de Bruno Janin

10 juillet

Passage de la cyclosportive Luc Alphand
Journée du Patrimoine Valloirin
« l'Art et la Matière » journée des peintres et artistes

11 juillet

« l'Etape du Tour » Etape Modane /Alpe d'Huez

13 et 14 juillet

Fête Nationale : animations, bal, feu d'artifice, grand concert

15 et 16 juillet

Festival du Cirque de rue « Artitude »

Du 13 au 20 juillet

Sculptures géantes de foin et paille

16 et 17 juillet

Passage Cyclo du Brevet des Randonneurs Alpains
Tournoi de Pétanque organisé par Valloire Solidarité Partage

21 et 22 juillet

Passage du Tour de France Vélo animations et concerts

22 juillet

Animation avec Philippe CANDELOORO sur la patinoire

23 juillet

La Montée de Légende / Trophée Marco Pantani

24 juillet

Valloire Autrefois et Fête de l'Ane

25 juillet

Concert Flûte et Orgue en l'église de Valloire Entrée Libre

Du 23 au 30 juillet

3^{ème} Festival de Musique Blues « Pic Sonne »

29 et 30 juillet

Concerts Live Blues du festival « Pic Sonne »

30 et 31 juillet

VTT Enduro Series

AOÛT

Du 2 au 11 août

2^{ème} Festival de Musique Baroque

7 août

8^{ème} Rencontres Folkloriques Nationales

7 août

Vide-grenier de l'AEP

13 août

Grand tournoi de Pétanque du Ski Club en nocturne

14 et 15 août

Fête Patronale : défilé de chars, kermesse, bal, feu d'artifice, repas traditionnel

21 août

Trail Pédestre du Galibier
Fête de l'Apiculture en Montagne et des produits Valloirins
Tournoi de Hockey

23 Août

Passage de la Cyclosportive « Haute Route »

Du 24 au 28 août

Foire du 4x4

3 et 4 septembre

Rassemblement de vélo avec « Climbing for Life »

OFFICE DE TOURISME

Note économique

ETAT DES RÉSERVATIONS HIVER 2010/2011

Tableau de bord Comète

Les 9 133 lits professionnels enquêtés de la station enregistrent, au 1er mars, une baisse conséquente de 6.7 % de fréquentation par rapport à la même date en 2010.

Pour rappel le nombre total de lits de Valloire s'élève, cet hiver, à 16 493.

Ce nombre de lits professionnels est en baisse de 5.2 %, soit 505 lits en moins, du fait de la fermeture momentanée de Résidences en reconstruction et d'établissements en attente de TO gestionnaires. Cela explique en partie le retard accusé. Mais la saison est également pénalisée par la position des jours de Noël et 1er de l'An, situés des samedis, qui impactent, selon les observations de Comète le niveau des réservations (baisse 20 % environ observée à chaque cycle de 7 ans sur les séjours, lorsque les fêtes de fin d'année sont des samedis et des dimanches). La place de Pâques, très tard dans la saison est également néfaste pour les séjours à la montagne...

Par période le comparatif de remplissage est le suivant :

Noël et Nouvel An	- 16.1 %
Janvier	+ 21.9 %
Vacances d'hiver	- 5.9 %
Mars	- 19.8 %
Vacances de Pâques	- 45.6 %

Par types d'hébergements le remplissage est le suivant :

Hôtels : progression de 9 % des lits enquêtés, soit 685 lits en plus. Progression du nombre de séjours de +4.4 %. Baisse du taux de remplissage de 3.3 %.

Secteur locatif, Résidences et Centrale : Baisse de 4.2 % des lits enquêtés, soit 309 lits en moins. Baisse du nombre de séjours de -7.5%. Baisse du taux de remplissage de -4.3 %. A noter : les résultats de la Centrale sont assemblés dans cette typologie à ceux des Résidences ; selon le Directeur, la Centrale, très bien remplie jusqu'au 19 mars, chute par la suite, pour afficher à ce jour un recul d'environ 3 % sur l'ensemble de la saison.

Villages-clubs, TO, Centres de Vacances, Camping : Le nombre de lits est en baisse 14.6 % soit 255 lits en moins (départ de TO gestionnaires d'établissements). Le nombre de séjours est en baisse -5.9 %. Le taux de remplissage est en progression de 1.7 %.

La moyenne des stations villages est en régression de 4 %, avec un taux de remplissage moyen sur l'ensemble de l'hiver de 52 %, celui de Valloire est de 66.2 % soit 14.2 points de plus, malgré la baisse de fréquentation de cet hiver de 6.7 %,

La moyenne des stations d'altitude est en très légère progression de 0.3 %, avec un remplissage moyen de 64 % , soit 2.2 points de moins que Valloire,

Dans le détail des semaines, la courbe de Valloire est très en dessus de celles des stations villages et d'altitude, jusqu'au 26 mars. Ensuite la tendance s'inverse pour les stations d'altitude qui maintiennent des taux d'environ 20 points au dessus de Valloire, les stations villages sont encore à 10 points en dessous de Valloire,

Après une observation plus précise de cette période, il apparaît que les résultats très mauvais de la semaine 14 (2 au 9 avril) le sont depuis le début et n'ont pas évolué, alors que les semaines 13 et 15 , situées avant et après, ont progressé chaque mois d'environ 10 points. Même si les résultats sont meilleurs en stations d'altitude, la courbe reste basse partout. Cette semaine, entre le mois de mars ensoleillé et le ski de Pâques, ne génère pas de marché.

Les résultats définitifs de l'hiver, qui intégreront le remplissage réalisé des lits professionnels et l'estimatif des lits diffus (comptabilisé à partir de la consommation d'eau et le tonnage des ordures ménagères) sera disponible à la fin du printemps.

Bonne inter-saison,

Gérard Ragone

Climbing for life



Nous avons été contactés, il y a plusieurs mois, en même temps que la station de Valmeinier et la commune de St Michel, pour accueillir les 2 / 3 / 4 et 5 septembre prochains, une rencontre cyclo organisée par une société belge en faveur des maladies liées à l'asthme et aux poumons. Cette rencontre devrait rassembler plusieurs milliers de personnes...

Si Pierre et Vacances est partenaire, par l'intermédiaire de ses Résidences d'accueil, il nous est également demandé des hébergements en hôtels et centres de vacances, la centrale de réservations s'occupant des logements en appartements et chalets. Certains repas seront pris sous chapiteau à Valloire et Valmeinier, mais d'une manière générale, les participants devront s'auto administrer pour leur nourriture. Nous demandons aux socioprofessionnels concernés de faire l'effort de rester ouverts jusqu'à cette date. En particulier les restaurants.

Les retombées économiques, sans égaler celles d'un évènement comme la Transvalquad, devraient être cependant intéressantes... Cette première ouvrirait des perspectives pour les années à venir, car la société GOLAZO Sport est organisatrice d'évènements de grande ampleur.

Dans les semaines à venir nous aurons à disposition un programme plus complet, mais les grands moments sont :

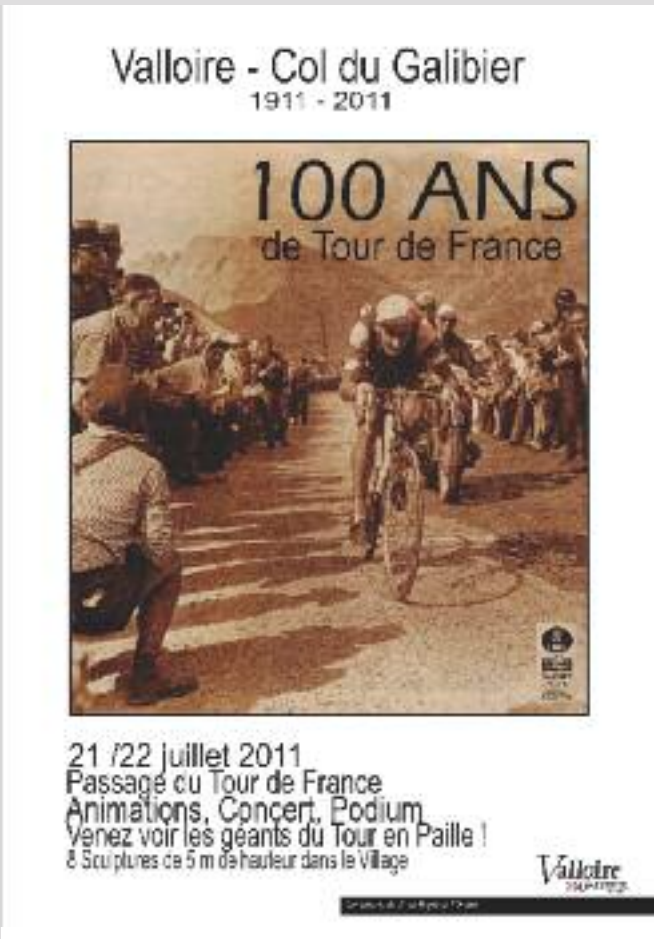
Jeudi 1er sept : début des arrivées

Vendredi 2 sept : arrivées et Pasta-Party à Valloire et Valmeinier

Samedi 3 sept : Grimpées cyclo – Soirée avec concert à Valloire

Dimanche 4 sept : Randonnée libre pour les cyclo et début des départs. Merci à tous

Gérard Ragone



10^{ème} Etape :

Thonon les Bains / Briançon : Anquetil a eu la malchance de crever 2 fois. On le voit ici en plein effort, grimaçant, mais toujours bien en ligne, passer au Galibier à 3' 8" de Janssens et Nencini sur lesquels il effectuera, après une fantastique descente, un impressionnant retour.

| Valloire, bientôt tout numérique !



L'extinction de la diffusion analogique de la région ALPES et le passage au tout numérique sont toujours prévus pour le 20 septembre 2011. L'émetteur de Valloire 2 qui couvre actuellement la commune ne sera pas numérisé après le 20 septembre. Les téléspectateurs doivent donc adapter leur installation.

Que faut-il faire ?

Faire orienter l'antenne râteau vers un autre émetteur pour recevoir les signaux diffusés par cet émetteur (une aide à l'antenne de 120€ maxi peut être attribuée sous conditions de ressources).

Si cela n'est pas possible faire installer une parabole pour recevoir la télévision par satellite. Il existe deux offres gratuites de télévision par satellite : Fransat et TNTSat (une aide à la réception de 250€ maxi peut être attribuée sans conditions de ressources)

Où se renseigner ?

| SOREA

L'HYDRAULIQUE EN MARCHÉ

Hydrea... C'est le nom de la filiale de Sorea chargée de la construction et l'exploitation de centrales hydrauliques. Et depuis quelques temps, elle ne chôme pas... Sa dernière action en date : la construction, la mise en route et l'exploitation de la Centrale Hydraulique des Clapeys.

L'hydraulique, un domaine où Sorea s'investit depuis de nombreuses années... Avec la prise en charge de l'exploitation et la maintenance de plusieurs petites centrales sur la vallée de la Maurienne :

- La centrale hydraulique du Berger à Saint-Léger ;
- La centrale hydraulique des Corbières, de la Lauzière et des Moulins près d'Épierre ;

Sorea est aussi en phase d'études pour différents projets :

- une centrale hydraulique à Saint-Julien Montdenis avec une prise d'eau sur le ruisseau de la Bilière vers le ravin des Moulins (production annuelle estimée de 11 GWh/an). Un projet aujourd'hui bien avancé puisqu'en phase d'instruction préfectorale. Sorea espère avoir le droit d'eau d'ici cet été et le lancement de la construction

Chez un antenneur agréé « Tous au Numérique » qui leur indiquera la solution la plus adaptée à la situation en fonction du lieu exact de résidence. Consulter la liste de professionnels agréés proches de chez vous en appelant le 09 70 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 21h, prix d'un appel local) ou sur le site internet www.tous-aunumerique.fr

Une réunion publique Télévision Numérique Terrestre (TNT) est organisée, à l'initiative de Michel Bouvard, par le Groupement d'Intérêt Public TNT, le vendredi 13 mai 2011, à 18 heures, à la salle polyvalente des Chaudannes, à St-Jean-de-Maurienne.

Une réunion publique Télévision Numérique Terrestre (TNT) est organisée, à l'initiative de Michel Bouvard, par le Groupement d'Intérêt Public TNT, le vendredi 13 mai 2011, à 18 heures, à la salle polyvalente des Chaudannes, à St-Jean-de-Maurienne

au 4^{ème} trimestre 2011.

- un projet à Hermillon sur le torrent traversant la commune (production annuelle estimée à 10 GWh).

- et un projet à Valloire

Un savoir-faire que Sorea et Hydrea souhaitent aujourd'hui exporter... Ainsi Hydrea, associée à Enalp, GEG et la CNR, participera aux renouvellements des concessions électriques, notamment sur la centrale hydroélectrique du Lac Mort en Isère...

INVESTIR MAIS POURQUOI ?

En investissant dans l'hydraulique, mais aussi dans le photovoltaïque, Sorea souhaite s'assurer une certaine autonomie dans la production électrique et couvrir 40 à 50 % de ses besoins en énergie pour fournir ses clients. En choisissant ces modes de productions 'décarbonées', Sorea s'octroie un accès direct à la production, lui permettant à terme d'avoir une certaine maîtrise des prix de revente de l'électricité (après amortissement d'ici une quinzaine d'années).

Un point non négligeable quand on sait que le prix d'achat, et donc de revente, de l'électricité est pleinement soumis aux arbitrages

Cyclo écolo

Dans un souci de préserver la nature, 10 points cyclo-écolo, destinés à nos amis cyclistes, seront placés sur le parcours St-Michel-Télégraphe (4 points) puis Valloire-Galibier (6 points). Le cyclo-écolo est le premier mobilier urbain adapté à la récupération de déchets en mouvement. Le cycliste peut jeter, en roulant, sans difficulté, ses déchets de randonnée sans avoir de problèmes d'encombrement ou de rangement.



des textes réglementaires... Des prix fortement poussés à la hausse que Sorea espère pouvoir tempérer via ses propres unités de production.

SAINT-JEAN DE MAURIENNE A SA CENTRALE

Premier ouvrage d'envergure pour Hydrea, la construction de la Centrale hydraulique des Clapeys est en service depuis le 1er janvier. Une centrale répartie en trois espaces :

- une petite retenue d'eau de 6 600 m3, au pont du Tilleret,
- une conduite forcée de 2,75 km (entièrement enterrée) qui traverse la Combe jusqu'à l'usine,
- une usine d'exploitation, située au bout du Chemin des Vignes, où on trouve 2 turbines de 2,5 MW reliées à un alternateur qui envoie l'électricité produite sur le réseau.

Si la centrale subit actuellement la sécheresse hivernale, avec le printemps, elle devrait pouvoir turbiner et aller vers la production attendue de 16 millions de kWh par an soit la consommation de 50% des saint-jeannais (hors entreprises).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

EHPAD La Provalière

Bâtiment neuf : travaux terminés et réceptionnés. Mis à disposition le 1er mars 2011.

Les résidents touchés par les travaux dans le bâtiment existant ont été transférés dans le bâtiment neuf afin que les entreprises puissent intervenir dans le bâtiment ancien.

Les travaux de restructuration de l'existant devraient être terminés au 30 septembre 2011.

L'établissement devrait vite alors atteindre sa capacité finale de 71 lits d'accueil permanent, 2 accueils temporaires et 1 accueil de jour. Les travaux dans le bâtiment ancien concernent notamment l'agrandissement des zones de vie commune, les jonctions avec le bâtiment neuf, la reprise de chambres, la mise aux normes de la cuisine...

Au rez-de-chaussée du bâtiment neuf, 4 studios et 1 T2 sont disponibles à la location. Ils sont destinés à des personnes âgées ou handicapées. Grâce au prêt locatif aidé et à la subvention PLAI obtenus pour leur financement, la CCMG peut consentir des loyers modérés. Les personnes peuvent en sus bénéficier de l'APL. (Se renseigner sur les plafonds de ressources 2011).

EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes



| Les Animations

ANIMATIONS PASSÉES

5 Valloirins et Valloirinchés ont participé à la sortie "Equi VOCl"

Dans le cadre d'un partenariat entre l'école de musique de la communauté de communes Maurienne Galibier et l'association cantonale d'animation, une sortie à Lyon a été proposée samedi 26 février 2011. 53 personnes, majoritairement des familles ayant des enfants à l'école de musique, ont participé à cette sortie pour assister au spectacle Equi Voci à l'auditorium de Lyon.

"Enorme coquille Saint-Jacques de béton, l'Auditorium de Lyon impose depuis 1975 sa silhouette au cœur du quartier de la Part-Dieu. Cette salle est dotée d'une capacité de 2150 places".

Equi Voci était un spectacle original où la musique rencontre la danse filmée et invite au rêve; une autre forme de concert qui propose une lecture inédite de trois grandes oeuvres symphoniques : Claude Debussy Prélude à "l'Après-midi d'un faune", Maurice Ravel, Ma Mère l'Oye et la Valse du même compositeur.

Durant le trajet Emmanuelle HENNEBERT professeure à l'école de musique a réalisé une présentation des œuvres qui allaient ensuite être présentées lors du spectacle.

De retour à St Michel de Maurienne vers 23h30 après un départ à 13h30, l'ensemble des personnes se sont montrés satisfaits de la sortie. D'autres sorties pourraient être programmées en 2011 ou les années suivantes. Pour cette sortie, des tarifs très intéressants ont été proposées (de 5 à 15€) grâce au soutien financier de la communauté de communes Maurienne Galibier, du conseil général de la Savoie et de la Caisse d'allocations familiales de la Savoie.

ANIMATIONS À VENIR

Sortie Famille

Turin au printemps

Organisée en partenariat avec l'association cinéma et culture en Maurienne.

Samedi 30 avril - Animation Famille - Journée

Départ : 7h30 gare routière de St Michel de Maurienne

Retour : 19h30 / 20h00 à St Michel de Maurienne

"La matin, arrivée à Turin, quartier libre ou visite du musée du cinéma (prévoir un coût supplémentaire compris entre 7 et 9€).

Après-midi, direction le Parc Valentino :le plus connu et le plus aimé des Turinois: 500 000 m2 qui côtoient une des rives du fleuve Pô. Ce parc comprend un jardin botanique, un musée à ciel ouvert, 27 000 m2 de plantations de toutes sortes, une serre, une riche bibliothèque spécialisée.

Il abrite également un bourg médiéval restauré récemment".

Tarif adultes de 6 à 20€ et tarif jeunes à partir de 4 à 15€ (en fonction du quotient familial).

Carte d'identité obligatoire !

Conférence

La nature sous son toit, hommes et bêtes comment cohabiter ?

Jeudi 5 mai - Animation famille - RDV à 20h30 Espace culturel le Savoie

"Un hérisson sur le paillason, des martinets au grenier, des chauves-sou-

ris derrière les volets et des rainettes sous les fenêtres... Cette conférence résolument pratique donne les 'trucs' pour accueillir la nature sauvage chez soi, à la campagne comme à la ville ! Oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes : comment cohabiter avec ces drôles de locataires ? De nombreux conseils et données pratiques pour attirer les bêtes non nuisibles qui sauront à l'occasion débarrasser les maisons efficacement et naturellement des squatters indésirables. Un souci constant de la protection de l'environnement (création de refuges hivernaux, d'abris divers). Cette soirée nous rappelle que la nature est à portée de main et que l'homme doit chaque jour s'attacher à préserver la planète qui l'accueille".

Tarif : 2€ adultes et enfants.

Sortie Nature

Chants d'oiseaux et observation

Samedi 7 mai

Animation famille le matin et randonneurs l'après-midi

Matinée ou journée complète

RDV 9h30 mairie de St Martin la Porte

"Les oiseaux au printemps, reconnaissance, chants et observations d'autres éléments naturels. Venez découvrir les oiseaux du canton de St Michel de Maurienne avec un ornithologue passionné. Balade et observation de différents milieux : pré verger, autour du village, pâturage".

Prévoir un repas tiré du sac, une paire de jumelles pour l'observation et une tenue adaptée. Covoiturage organisé sur place pour se rendre sur les différents lieux d'observation.

Tarif : 2€ adultes et enfants.

Parc Animalier

Parc des oiseaux / Villars les Dombes

Dimanche 22 mai - Animation Famille

Journée complète - RDV 7h Gare de St Michel de Maurienne

" Ici, au cœur de la Dombes se niche un univers fascinant où la nature est reine et les oiseaux sont rois. Des oiseaux du monde entier sont présentés dans des volières et des enclos reproduisant des ambiances naturelles de tous les continents. En parcourant le monde avec nous, prenez la mesure de notre double ambition : satisfaire votre plaisir et votre curiosité tout en assurant le bien-être des oiseaux et en contribuant à la préservation des espèces".

Tarif : De 6 à 20€ pour les adultes et de 4 à 15€ pour les jeunes et les enfants.

Soirée d'échanges

Les avatars du patrimoine bâti maurienais

Mardi 7 juin - Animation Famille - Soirée

RDV à 20h30 / Lieu à déterminer

"L'habitat rural constitue un patrimoine d'une exceptionnelle valeur historique. Marqué par le milieu naturel, mais aussi par la vie économique, sociale, culturelle des populations, il en est un reflet irremplaçable. Sans réglementation excessive, le simple bon sens et l'expérience avaient merveilleusement adapté cet habitat à l'environnement naturel et aux activités d'alors. Comment cet habitat peut-il s'adapter aux réalités d'aujourd'hui ? Que penser des "restaurations" et autres "réhabilitations" supposées conserver "l'authenticité" de nos villages ?

Soirée animée par Pierre DOMPNIER, Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne. Tarif : 2€

Ateliers d'écologie pratique

Le potager: plaisir, saveur et économies au rendez-vous! Et aussi un début d'autonomie alimentaire ...

Samedi 18 et 25 juin - Animation famille - Matinée

RDV 9h30 gare routière de St Michel de Maurienne (attention lieu susceptible d'évoluer)

"Les beaux jours sont là : il est temps de cultiver les légumes sains, savoureux, pleins de vitamines... et tellement économiques qui vont ensoleiller vos déjeuners d'été. Tomates, salades, concombres, courgettes, poivrons, haricots verts... , venez les planter / les semer et découvrir tous les trucs et astuces pour bien les réussir".

Atelier animé par Béatrice DOR, ingénieure agronome.

Prix: 2€

Itinéraire de découverte sur le canton

Découverte du bassin supérieur du torrent de la Grollaz

Samedi 2 juillet - Animation famille

Journée complète prévoir repas tiré du sac

RDV à 9h30 Parking de Beaune Grand Village

"Sous la croix de Bellecombe, rencontre des corrections contre les effets torrentiels, présentation par Jean ROCTON des travaux et documents RTM (Restauration des Terrains en Montagne), dont ceux de Paul MOUGIN (historique, géologie, drains, seuils, plantations et pépinière). Observation de la biodiversité parmi les fleurs et papillons avec l'entomologiste Michel SAVOUREY. Pour les plus motivés, complément nocturne en soirée pour faire connaissance des insectes attirés par un écran blanc éclairé. Prévoir : lampe, vêtements chauds, vivres selon la durée choisie. "

Prix : 2€

Guide du canton: bénévoles associatifs, pensez à nous transmettre vos informations.

Comme chaque année nous allons réaliser le guide des associations du canton. Si vous souhaitez y figurer avec votre association, nous transmettre toutes les informations utiles (animations, contacts...) avant le 1er juin ! Pour rappel, ce guide est édité à 3 000 exemplaires et est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du canton. Un bon support pour vous faire connaître...

Contact :

Association Cantonale d'Animation

13 rue du Général Ferrié 73140 St Michel de Maurienne

Tel : 04 79 56 66 09

dev.aca.stmichel73@orange.fr - acaanimation@wanadoo.fr

Accueil des associations :

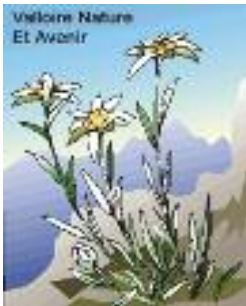
Lundi, mardi, jeudi : 09h-12h et 13h30-18h

Vendredi : 9h-12h

Ou sur rendez-vous ! Alors n'hésitez plus à venir nous rencontrer et bonne année 2011 !

www.acastmichel.org

| Concours Exposition photo été 2011



L'association Valloire Nature Et Avenir (VNEA) organise un concours photos pour l'été 2011.

Plusieurs Thèmes:

1- Les fleurs de montagne

2- Montagne et Sommets (Pics, Pointes, Monts, Parois, Falaises de la région de Valloire voire au-delà pour les plus grands sommets)

3-Patrimoine de Valloire (toute belle photo représentant les traces du passé de Valloire : agricole, religieux, minier,..)

Comment participer : envoyer 3 clichés par thème avant le 4 juin 2011 (jpg ou négatifs par email contact@vnea.net ou au chalet Pierre Paul)

Exposition: En Juillet sur la Mezzanine du centre culturel.

Les meilleures photos recevront un prix.

Resultats 2010

Fleurs de montagne

Prix du Public (Basé sur le nombre de votes dans l'urne prévue a cet effet)

FL10 - Anemone Printaniere de Christian Merentier

Prix Technique Photo (Selection de plusieurs professionnels et semi-professionnels)

FL08 Anemones pulsatiles de Bernard Gauthier

Prix Coup de Cœur (Selection du bureau de l'association VNEA)

FL19 Pensees-des-Alpes-de-Emmanuelle-Scornato

Prix Jury (Selection des membres du jury)

FL38-Pigamon-a-feuilles-d-ancolie-de-Patrice-Messin

Petites Bêtes

Prix du Public

PB13-papillon-gaze-de-michel-meyer

Prix Technique Photo

PB26-Papillon-anthocharis cardamines aurore de R de la Grandiere

Prix Coup de Cœur

PB07-Papillon-Chenille-de-Sphynx-de-l-euphorbe-de-Erminio-Beati

Quatre Saisons

Prix du Public

4S01-La-Rivine-Hiver-de-Agnes-Loeper et suivantes

Prix Coup de Cœur

4S21-3-croix-Hiver-de-Nathalie-Brivet et suivantes

Chalets

Prix du Public

CH10-Pre-Vessin-Crey-Rond-de-Irene-Kowarski

Prix Coup de Cœur

CH14-Les-Balais-de-Gisele-Duverney-Pret

Valloire Insolite

Prix du Public

VI08-un-Damier Athalie-sur-Sultane-de-Martine-Gautier-Valentin

Les photos sont visibles sur le site : <http://www.vnea.net/>

Concours des maisons fleuries 2010

Résultats du concours communal

MEMBRES DU JURY :

Liliane FEUTRIER, Gérard RAGONE, Josette GRANGE, Alberte RETORNAZ,
Chantal MICHELLAND, Nathalie ROULY, Josette NORAZ
TH : Tableau d'honneur obtenu après trois 1er prix consécutifs

1^{ère} catégorie

PROPRIÉTÉS FLEURIES

VILLA

TH 1 ^{ère} année	GRANGE Annick
1	CENDROWSKI Monique
2	SAVOYE Isabelle
3	CHALVET Chantal

HABITATION TRADITIONNELLE

1	FEUTRIER Liliane
2	SCHILLING Dominique
3	RAPIN Léonie

VILLA AVEC AMÉNAGEMENT PAYSAGER

TH 2 ^{ème} année	NORAZ Josette
1	NORAZ Pierre-Olivier
2	POMMERET Daniel
3	LEGUENNEC Michèle
3ex aequo	MARTIN Inge



2^{ème} catégorie

HABITATIONS AVEC DÉCOR FLORAL SUR LA VOIE PUBLIQUE

TH 1 ^{ère} année	GIRARD Claudie
1	MARTIN Mireille
2	GIRAUD Lucienne
3	FALCOZ François

3^{ème} catégorie

FERMES FLEURIES EN ACTIVITÉ

1	MAGNIN Vincent
---	----------------

4^{ème} catégorie

BALCONS OU TERRASSES

BALCONS

VILLA

1	MAGNIN Marie
2	GRANGE Nicolas
3	SAVOYE Etienne

HABITATION TRADITIONNELLE

1	MICHELLAND Françoise
2	MAUGER-MICHELLAND Isabelle



IMMEUBLE COLLECTIF

1	FERDINAND Patricia
2	SAVOYE André
3	AZZOLA Annie
3 ex aequo	RAMBAUD Mapie

TERRASSES

1	RAPIN Rémi
2	BALMAIN Lucienne
2 ex aequo	BETTSCHEN Mireille

5^{ème} catégorie

IMMEUBLES COLLECTIFS

Pas de proposition : moins de 50% fleuris de la façade

6^{ème} catégorie

HÔTELS RESTAURANTS

HÔTELS

1	LA POSTE
2	LE CHRISTANIA
3	LE CREY ROND

RESTAURANTS

1	GRANGE DE THELCIDE
2	MAISON D'ANGELINE
3	PLANCHER DES VACHES
3 ex aequo	AU RESTO GRILL ET PASTA



7^{ème} catégorie

COMMERCES – BARS

COMMERCES

TH 2 ^{ème} année	TERRE ET MATIERES
1	NAGANO SPORT
2	GRANGE LOISIRS
2 ex aequo	VALLOIRE RESERVATIONS

BARS

1	LE CENTRE
2	LE PUB L'ATELIER
3	LE BEAUSEJOUR

8^{ème} catégorie

ENTREPRISES

1	BELLET Louis
2	GRANGE Guy
3	PARDO sarl

10^{ème} catégorie

LES HAMEAUX

1	LE PRAZ
2	LE COL
3	LE SERROZ

11^{ème} catégorie

LES PARCS ET JARDINS D'AGRÈMENT

1	MICHELLAND Denis
2	NORAZ Françoise
3	ANDRIEU JEANNE



12^{ème} catégorie

TOURISME ASSOCIATIF

1	LE BEAUVOIR
2	LE VAL D'OR
3	LE HAVRE

13^{ème} catégorie

POTAGERS FLEURIS

1	LE POTAGER PEDAGOGIQUE (Ecole)
2	MAGNIN Sylvie
3	DUBOIS Nicole

14^{ème} catégorie

GÎTES

TH 1 ^{ère} année	DAL-BON Dominique
1	RAGONE Gérard
2	MICHELLAND Gisèle
3	FEUTRIER Marie-Hélène et Stéphanie

15^{ème} catégorie

FAÇADES

1	RETORNAZ Alberte
2	PEILLEX Annie
3	RAMBAUD Georges

16^{ème} catégorie

INNOVATION - RÉNOVATION

1	RETORNAZ Lénaïck
2	GIRAUD Daniel
3	RAMBAUD Claude

17^{ème} catégorie

FLEURISSEMENT ET TRAVAIL D'ENSEMBLE

1	ROL-GRANGE Geneviève-Josette
2	MAGNIN Marie-Thérèse
3	PASQUIER César

18^{ème} catégorie

CHAPELLES

1	L'ARCHAZ
2	LE COL
3	TIGNY

ENCOURAGEMENTS

GRANGE Henri, LE PIC-VERT, TRUCHET Armand, VAL D'AUREA VETEMENTS

Comptes rendus de conseils municipaux

ERRATUM dans le Colporteur n°10 : Le 3e compte-rendu de conseil municipal n’est pas celui du 14 décembre mais celui du 28 décembre 2010

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 JANVIER 2011

Le Conseil Municipal de Valloire s’est réuni le mercredi 26 janvier 2011 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

Présents : MM. Christian GRANGE - Jacques PRAT - Adrien SAVOYE
Jacques MARTIN - Cyrille JULLIEN - Pierre CORNU - Denis CHANCEL - Bernard GRANGE - Michel VIALLET - Jean NORAZ - Philippe GRANGE - Denis VINCENT - MME Alberte RETORNAZ

Représenté : M. Gérard VUILLERMET (donne procuration à Bernard GRANGE)

Secrétaire de séance : Mme Alberte RETORNAZ

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

1- DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES REMONTÉES MÉCANIQUES ET DU DOMAINE SKIABLE - HOMOLOGATION DES TARIFS DE LA SEM POUR L’HIVER 2011/2012

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve les tarifs des Remontées Mécaniques gérées par la SEM Valloire pour la saison d’hiver 2011/2012.

2 - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESTAURANT DE THIMEL - APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, prend acte du compte-rendu annuel du Restaurant de Thimel pour les années comptables 2005/2006 à 2009/2010.

3 - BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2011

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve le Budget Primitif 2011 de la Commune qui s’équilibre en section de fonctionnement en recettes et dépenses à 9 283 979 €, et en section d’investissement en recettes et dépenses à 6 687 385 €.

4 - AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les avenants suivants concernant les travaux de réhabilitation de la Salle Polyvalente :

Lot N° 3 – Étanchéité - Société Alp Acier

avenant N° 1 d’un montant de –10 660 € HT portant le montant initial du marché de 18 613 € HT à 7 953 € HT ;

Lot N° 4 – Menuiserie - Société Qualité Bois

avenant N°1 d’un montant de 2 625 € HT portant le montant initial du marché de 67 927.85 € HT à 70 552.85 € HT ;

Lot N° 5 – Cloisons doublages plafonds - Société Allamanno

avenant N°1 d’un montant de 2 718 € HT portant le montant initial du marché de 47 755.40 € HT à 50 473.40 € HT ;

Lot N°11 – Électricité - Société Dompnier et Fils

avenant N°1 d’un montant de 807.73 € HT portant le montant initial du marché de 85 500 € HT à 86 307.73 € HT ;

Lot N°14 – Serrurerie - Société Alpes Chaudronnerie

avenant N°1 d’un montant de 2 575 € HT portant le montant initial du marché de 6 300 € HT à 8 875 € HT.

AFFAIRES DIVERSES

Échange d’amitié avec la Ville de Saint-Jean-Port-joli au Québec

Située sur les bords du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre Québec et Rivière-du-Loup, Saint-Jean-Port-Joli, est une municipalité d’environ 3 500 habitants.

En janvier 2010, les élus de Valloire avaient émis le souhait de se rapprocher de cette ville en vue d’un éventuel futur jumelage.

Un conseiller municipal et une représentante de sculpteurs québécois sont venus remercier le Conseil de l’accueil qu’ils ont eu à Valloire durant la semaine passée du Concours des sculptures sur glace, et celle des sculptures sur neige, et ont remis en cadeau au Conseil municipal une sculpture en bois d’un de leurs artistes.

Ils ont émis la volonté de faire perdurer cette amitié et accentuer le rapprochement entre leur Commune et celle de Valloire.

Le Conseil de Valloire partage cette volonté et accepte de permettre aux gagnants du Concours des sculptures sur neige 2011 de partir concourir à celui de Saint-Jean-Port-Joli l’année prochaine.

Présentation de l’Évènement « Snowbreak » :

Monsieur Éric Dournon, Directeur de la SEM Valloire a présenté l’évènement « Snowbreak ».

Il s’agit d’un moyen d’augmenter la fréquentation de la Station durant une période creuse, la semaine du 2 au 9 avril 2011.

S’inspirant des « Springbreak » américains, il s’agit de faire des « Snow-breaks » de Valloire le rassemblement, durant une semaine par an, de jeunes en quête de glisse et d’une ambiance festive.

Des moyens ont été déployés afin de faire de cet évènement un évènement de qualité, dont notamment :

Dancefloor (pistes de dance) en plein air à 2.200m d’altitude,
Ski dating (organisation de rendez-vous sur les pistes de ski),
Line Up électro international (séquences musicales animées par 15 disc jockeys),

des démonstrations sportives de haut niveau avec le Team Ride’ Air,
un plan de communication d’envergure (radio / presse / web).

Site Internet de la Mairie:

Celui-ci est désormais accessible, mais certaines rubriques restent en cours de construction.

Rendez-vous avec la vie municipale sur <http://www.mairie-valloire.fr>

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 FÉVRIER 2011

Le Conseil Municipal de Valloire s’est réuni le mardi 15 février 2011 à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

Présents : MM. Christian GRANGE - Adrien SAVOYE - Jacques MARTIN - Cyrille JULLIEN - Pierre CORNU - Denis CHANCEL - Gérard VUILLERMET
Bernard GRANGE - Michel VIALLET - Jean NORAZ - Philippe GRANGE - Denis VINCENT - MME Alberte RETORNAZ

Absent : M. Jacques PRAT

Secrétaire de séance : Mme Alberte RETORNAZ

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

1- DÉLÉGATIONS DONNÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de déléguer au Maire pendant la durée de son mandat, le pouvoir :

1.D’arrêter et modifier l’affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;

2.De fixer, dans les limites déterminées par le Conseil Municipal, les tarifs de droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et d’une manière générale des droits prévus au profit de la Commune qui n’ont pas un caractère fiscal ;

3.De procéder dans les limites fixées par le Conseil Municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre des décisions mentionnées au III de l’article L.1618-2 et au a de l’article L.2221-5-1, sous réserve des dispositions de ce même article.

4.De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l’exécution, et le règlement des marchés et des accords-cadres d’un montant inférieur à 50 000 €, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n’entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

5.De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n’excédant pas six ans ;

6.De passer les contrats d’assurances ainsi que d’accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

7.De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

8.D’accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

9.De décider l’aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu’à 2 500 € ;

10.De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

11.De décider de la création de classes dans les établissements d’enseignement ;

12.De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d’un montant maximum cumulé dans l’année de 1 200 000 €;

13.D’exercer, au nom de la Commune, les droits de préemption définis par le Code de l’urbanisme.

2- MODIFICATION DU COEFFICIENT D’OCCUPATION DES SOLS POUR LES CONSTRUCTIONS NEUVES OU LES EXTENSIONS / LABEL THPE OU BBC

Le Conseil municipal, par 12 voix pour et 1 abstention (Pierre CORNU), autorise le dépassement du coefficient d’occupation des sols (COS) pour les constructions neuves ou extensions répondant au label Très Haute Performance Énergétique (THPE) ou Bâtiment Basse Consommation (BBC), dans la limite fixée par arrêté et limite le dépassement de COS à 20% dans toutes les zones urbaines (U) du POS.

3- PERMIS DE CONSTRUIRE D’UN BÂTIMENT A USAGE TECHNIQUE : DÉGRILLEUR

Le conseil municipal, à l’unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer le permis de construire correspondant et à signer les documents nécessaires à son exécution.

4- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil municipal, à l’unanimité, approuve le tableau des effectifs nécessaires au fonctionnement des services, supprime un poste de technicien supérieur et crée un poste de technicien principal de 2° classe, supprime deux postes de contrôleur de travaux et crée deux postes de technicien.

5- RÉGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS RELEVANT DE LA CATÉGORIE B

Le Conseil municipal, l’unanimité, décide d’appliquer, à titre transitoire, le maintien, à titre personnel, aux agents intégrés dans le cadre d’emplois des Techniciens territoriaux, du régime indemnitaire qui leur est actuellement applicable.

6- RÉGLEMENT DES CONGÉS ANNUELS DES AUTORISATIONS D’ABSENCE ET DES RECUPÉRATIONS

Le Conseil municipal, à l’unanimité, approuve le règlement sur les congés annuels, autorisations d’absence et récupérations des agents de la Commune et décide de sa mise en place au 1er janvier 2011.

7- MISE EN PLACE DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Le Conseil municipal, à l’unanimité, décide que la totalité des agents permanents de la Commune (titulaires et non titulaires) sont concernés par l’entretien professionnel annuel, celui-ci se substituant à la notation dès l’année 2011 et précise que les dispositions du décret n° 86-473 du 14 mars 1986 cessent d’être applicables à ces agents.

8- REMBOURSEMENT DE FRAIS SUITE A UN SINISTRE SUR- VENU À L’OCCASION DU RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES SUR UN VÉHICULE PARTICULIER

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder au remboursement d’un sinistre survenu en août 2010, soit la somme de 655.97 € TTC.

9- RÉHABILITATION DU CENTRE DE VACANCES LA PULKA - CONVENTION D’AMÉNAGEMENT AVEC L’ASSOCIATION TERNELIA CHEMINS

Le Conseil municipal, à l’unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d’aménagement à conclure avec l’association Ternelia Chemin afin de définir les conditions dans lesquelles sera réalisée l’opération de réhabilitation du centre de vacances la Pulka aux Verneys.

AFFAIRES DIVERSES

Présentation du projet d’évènement « Galibier on Road »

Le salon mondial du Quad n’ayant plus lieu à Valloire à partir de cette année, les élus ont rencontré Jean-Louis Bourdeau de Sportcommunication pour travailler sur un projet qui pourrait se substituer à ce salon.

Ce dernier est venu présenter le projet d’évènement « Galibier on Road » (« Sur la route du Galibier »).

Cet évènement serait une concentration de motocyclistes sur Valloire, avec la présence sur la Commune d’exposants, accessoiristes et médias spécialisés.

Cette année 2011, il serait organisé sur 3 jours(les 24-25 et 26 juin).

Il s’agirait de proposer des carnets de route à partir de Valloire, afin d’effectuer des balades touristiques relativement courtes (aux alentours des 100 kms).

L’évènement serait centré sur Valloire et le Galibier, avec des propositions d’hôtellerie et de restauration sur Valloire.

En fin de journée, seraient organisés des parades, des démonstrations et des concerts.

Les membres du Conseil ont accepté que ce projet d’évènement soit finalisé afin qu’il puisse se tenir à Valloire dès cette année 2011.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 MARS 2011

Le Conseil Municipal de Valloire s’est réuni le mardi 15 mars 2011 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

Présents : MM. Christian GRANGE - Jacques PRAT - Jacques MARTIN
Cyrille JULLIEN - Pierre CORNU - Denis CHANCEL - - Bernard GRANGE
Michel VIALLET - Jean NORAZ - Philippe GRANGE - Denis VINCENT
MME Alberte RETORNAZ

Représenté : M. Gérard VUILLERMET (donne procuration à Pierre CORNU)

Absent : M. Adrien SAVOYE

Secrétaire de séance :Mme Alberte RETORNAZ

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

1 - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESTAURANT DU CRÊT DE LA BRIVE APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, prend acte du compte-rendu annuel du Restaurant du Crêt de la Brive pour l’année comptable 2009/2010.

2 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET A L’OFFICE DE TOURISME

Le Conseil Municipal décide, à l’unanimité, de verser les subventions 2011 aux associations et à l’Office du Tourisme comme suit.

SUBVENTIONS COURANTES MONTANT SUBVENTION 2011

Comptes rendus de conseils municipaux

A.D.M.R.	1 000,00 €
A.E.P : Stages été	2 500,00 €
A.E.P : La montagne aux enfants	2 000,00 €
A.E.P : fonctionnement	30 000,00 €
A.P.P.S.	76 500,00 €
Alchimy	4 000,00 €
Amicale des Sapeurs-pompiers	2 500,00 €
Anciens combattants	1 000,00 €
Ass. du personnel communal	2 900,00 €
Chorale "L'UZEL"	765,00 €
Coopérative scolaire	3 200,00 €
Groupe folklorique	1 200,00 €
Judo-club	7 000,00 €
Prévention routière	80,00 €
Snow-ski club	66 000,00 €
Tennis-club	2 500,00 €
Val'patin	4 000,00 €
Valloire Patrimoine et Culture	3 500,00 €
VTT Valloire Galibier	3 000,00 €
TOTAL	213 645,00 €

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES MONTANT SUBVENTION 2011	
ADAC (foire 4x4 pour image JB)	1 500,00 €
Amicales : chars du 15 août (pour année 2010)	1 800,00 €
Ass. du pers communal : médailles et retraite	300,00 €
Comice Agricole de Maurienne	200,00 €
Panik à Baffin.....	500,00 €
Tennis-club : tournoi de l'été	500,00 €
VTT Valloire Galibier (pour image JB).....	1 000,00 €
TOTAL	6 169,00 €

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES MONTANT SUBVENTION 2011	
Snow : Aurore SAVOYE.....	3 000,00 €
Snow : Nicolas SAVOYE.....	2 000,00 €
Snow : Maéva MARTIN.....	3 000,00 €
Snow : Quentin MONNEE	2 000,00 €
TOTAL	10 000,00 €

TOTAL GÉNÉRAL DU C/65748	229 814,00 €
---------------------------------------	---------------------

SUBVENTION À L'OFFICE DE TOURISME	
MONTANT SUBVENTION 2011	
Fonctionnement	804 878.00 €

Actions Stations	194 149.00 €
Animation et évènements.....	584 532.00 €
Garderie.....	67 871.00 €
Radio.....	38 676.00 €
TOTAL GÉNÉRAL	
SUBVENTION À L'OFFICE DE TOURISME C/65737	1 690 106 €

Adrien SAVOYE arrive et prend par au vote à partir de la délibération ci-dessous.

3 - TARIFS D'ÉDITION DE LA LISTE ÉLECTORALE
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et conformément à l'arrêté du Premier ministre du 1er octobre 2001 (NOR : PRMG0170682A), décide de fixer les tarifs d'édition de la liste électorale comme suit :
0,18 € la page A4,
1,83 € la disquette,
2,75 € le CD-rom.

4 - ACQUISITION DE TERRAINS POUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA PISTE DES LUTINS
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir à Madame Marcelle MAGNIN, les parcelles cadastrées section C N° 387 de 350 m², section C N° 389 de 905 m², section C N° 2371 de 50 m² et section C N° 2372 de 840 m², soit un prix total d'achat de 4 290 €, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié au nom de la Commune et précise que les frais notariés seront à la charge de la Commune.

5 - DÉCLARATION PRÉALABLE POUR L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DU BUREAU DE LA POSTE
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, et conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à déposer la déclaration préalable pour aménager le bureau de la poste (aménagement intérieur et extérieur).

6 - RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de lancer la révision du Plan de Prévision des Risques Naturels Prévisibles de Valloire et sollicite les services de l'Etat et notamment le Service RTM (Restauration des Terrains en Montagne), pour la mise en œuvre de cette révision.

7 - AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer les avenants suivants concernant les travaux de réhabilitation de la Salle polyvalente:
Avenant lot cloisons doublage plafonds – Société Allamano
Complément pour plafond CF 2 H auto portant – local stockage.
Montant euros HT du marché initial : 47 755.40
Montant euros HT de l'avenant N°2 : 3 075
Montant euros HT de l'avenant N°3 : 2 535
Total HT du nouveau marché : 56 083.40
TVA 19.6% : 10 992.35
Total TTC du nouveau marché : 67 075.75

Avenant lot carrelage – Société Mignola
Modification carrelage / plinthes droites - Centre secours
Modification choix carrelage – Salle polyvalente
Montant euros HT du marché initial : 27 597.05
Montant euros HT de l'avenant N°1 : 3 689.17
Total HT du nouveau marché : 31 286.22
TVA 19.6% : 6 132.10
Total TTC du nouveau marché : 37 418.32

Avenant lot gros œuvre – Société Truchet
Avenant 1 – démolition carrelage niveau 2 – Centre secours
Avenant 2 – sciage mur
Montant euros HT du marché initial : 189 443.50
Montant euros HT de l'avenant N°1 : 1 450
Montant euros HT de l'avenant N°2 : 1 000
Total HT du nouveau marché : 191 893.50
TVA 19.6% : 37 611.13
Total TTC du nouveau marché : 229 504.63

Avenant lot charpente – Société Giguet
Avenant 1 – Fermeture local entre salle polyvalente et salle mortuaire
Avenant 2 – Etanchéité terrasse
Montant euros HT du marché initial : 292 288.44
Montant euros HT de l'avenant N°2 : 3 720
Montant euros HT de l'avenant N°3 : 3 120
Total HT du nouveau marché : 31 7565.34
TVA 19.6% : 62 242.81
Total TTC du nouveau marché : 379 808.15

[Brèves]

Le Don du Sang a eu lieu le 7 mars 2011, à la salle de la Mairie. 44 donateurs se sont présentés, 40 ont été prélevés dont 7 nouveaux. La prochaine collecte se fera le 1er août 2011.

La vente de pâtisseries du Vendredi 4 mars 2011 a rapporté 1005,05€, somme entièrement reversée à la Ligue contre le Cancer qui remercie les bénévoles pour leur engagement sans cesse renouvelé.

L'Association Valloire Solidarité Partage poursuit son projet d'adduction d'eau au Maroc : le projet est en cours d'étude par rapport au coût des travaux. Pour réaliser ce projet des essais de pompage sont nécessaires pour savoir si l'actuel forage est utilisable ou non. S'il ne l'était pas, le montant des travaux serait revu à la hausse. HSF a contacté un ingénieur pour réaliser ces essais mais discute sur le prix.
Pour cet été, l'Association poursuit ses actions toujours dans le même but : un concours de pétanque aura lieu le 17 juillet avec le soutien de l'Office de Tourisme, une braderie le 7 août devant l'AEP, participation au Trail du Galibier avec Twiner et son partenariat « sportifs et solidaires », vente de confitures tout au long de l'été...

Challenge des moniteurs : un évènement dans l'évènement. Le Vendredi 22 avril, l'association Un Maillot pour la Vie qui veut réaliser les rêves des enfants malades, amènera à Valloire, quelques enfants pour qu'ils rencontrent les champions présents dans la station. Certains skieront avec eux et tous pourront assister à une séance de photo-dédicaces. Une grande joie pour ces petits malades et l'occasion de les voir sourire.

Les Loupiots- ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) : Nous avons invité tous les parents, dont les enfants fréquentent l'école primaire de Valloire, à répondre à une enquête de fréquen-

tation de l'ALSH pour les prochaines vacances de Pâques. En raison d'une fréquentation moyenne de 2 enfants/jour, l'ALSH n'ouvrira donc pas ses portes lors de cette prochaine période.
Le restaurant scolaire reprendra dès la rentrée des classes, c'est-à-dire du jeudi 12 mai au vendredi 1er juillet 2011 et cela 2 jours par semaine, le jeudi et le vendredi. Le vendredi de l'Ascension, il sera fermé. Dans le cas d'une fréquentation du restaurant scolaire inférieure à 15 enfants celui-ci n'ouvrira pas ses portes. Les parents sont invités à être vigilants pour les inscriptions auprès de la mairie.
Infos parents : Une boîte à suggestions, souhaits ou idées est à votre disposition à l'accueil des Loupiots. Celle-ci a un rôle déterminant pour améliorer et optimiser l'accueil des enfants à Valloire. Nous invitons tous les parents à en abuser !

Mucoviscidose
L'association a adressé un courrier à Monsieur le Maire pour remercier la commune pour l'organisation de la journée d'action du jeudi 10 mars. Elle adresse ses remerciements à Jacques Prat et Jacques Martin, adjoints, Alberte Retornaz, conseillère, Pascal Delannoy et son équipe de l'Office de Tourisme, Christian Magnin adjoint à ESF et ses moniteurs, Johann Kwiatkowski de ESI et ses moniteurs, Thierry Granier et l'association des commerçants, Michel Martin et ses chevaux, l'association des jeunes « Alchimy », et à tous ceux qu'elle aurait pu oublier. Elle constate que « Les Flambeaux de l'Espoir » ont été une réussite. Il n'est qu'à voir le montant de la collecte : 2205€ !

Art et Matières
Le dimanche 10 juillet 2011 se déroulera le premier marché des peintres, à Valloire, en même temps que la journée du patrimoine valloirin. Valloirins, pensez à produire des œuvres pour l'expo.

Les séances d'initiation à l'escalade du troisième trimestre 2010, pour les scolaires de Valloire, n'ont pas pu se terminer en raison des mauvaises conditions météorologiques. Michel Viallet avait prévu la remise de diplômes aux petits valloirins. Aussi il vous propose de rattraper cette journée lors de la deuxième quinzaine de mai. Un affichage pour les enfants concernés sera fait à l'école après les vacances de Pâques.

Service minimum
Pas de maîtres à l'école le jeudi 14 avril. Dans ce cas-là, la commune est dans l'obligation de mettre en place un service minimum. Ainsi Karine Olive a accueilli dans la cour et dans le local Travaux Manuels-Musique, 7 élèves le matin et 3 l'après-midi. Jeux, dessins et film au programme, les enfants n'ont pas vu le temps passer.



Cette saison les chauffeurs des dameuses ont été particulièrement sollicités à cause du faible enneigement. Pour cette raison, Pierrot et Jeff du restaurant « Le Resto » ont eu la gentillesse de nous inviter à dîner le 7 avril. Pour cette agréable et sympathique soirée autour du braséro, merci les gars !!! Luc Laurent

Julia Cendrowski
née le 22 mai 2010 à Vannes(56)
fille de Christophe Cendrowski et de Laëtitia Tanguy

Léopold Foray
né le 23 février 2011 à Bagnols sur Cèze(30)
fils de Sébastien Foray et de Marie Crozier

Camille Large
née le 3 mars 2011 à St-Jean-de-Maurienne
fille de Arnaud Large et de Emeline Grange



Jeanne, Marylise et Louis n'ont pas pu montrer leurs petits minois dans le Colporteur n° 10. Ils le font dans celui-ci et en profitent pour rappeler aux futures mamans qu'elles devront, quelques jours après la naissance, apporter à l'accueil de la mairie, les photos de leurs enfants ou les envoyer par mail à alberte.retornaz@valloire.net



Robert Viallet
décédé le 6 mars 2011 à Modane à l'âge de 79 ans

Paul Grange
décédé le 19 mars 2011 à Thevray à l'âge de 74 ans

Louis Michelland
décédé le 25 mars 2011 à Fontcouverte à l'âge de 87 ans

Marie-Elise Retornaz épouse Pasquier
décédée le 29 mars 2011 à Valloire à l'âge de 79 ans

Fernand Dalmagne
décédé le 4 avril 2011 à St-Jean-de-Maurienne
à l'âge de 93 ans

Quelle eau buvez-vous ?

Bilan qualité 2010 fait par la DDASS

L'eau en liberté surveillée
Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est organisé par le service santé environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.
Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la Santé. Les prélèvements sont réalisés à la source, à la production après traitement ou en sortie de réservoir, et au robinet du consommateur.
Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis et des débits de production.
L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de deux types : des limites de qualité pour les paramètres dont la présence dans l'eau peut induire des risques sanitaires à court terme et des références de qualité pour des paramètres indicateurs de pollution ou de fonctionnement des installations.
Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de tests et d'analyses. Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de préserver la ressource en eau des risques de pollutions. Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés et affichés à la mairie de votre commune.

D'où vient l'eau que vous consommez ?

	Bactériologie valeurs mesurées	Dureté valeurs mesurées	Nitrates valeurs mesurées	Fluor valeurs mesurées	Pesticides valeurs mesurées	Turbidité & Autres Paramètres	Conclusions
Valloire Chef-Lieu Les Freidières basse Les Freidières haute	Pourcentage de conformité mesuré : 56,3 % Absence de germes / 100 ml	Mini 13°F Maxi 21°F Ref qualité maxi: aucune	Mini 2 mg/l Maxi 4 mg/l Limite 50mg/l	Mini 0.00 mg/l Maxi 0.00 mg/l Limite 1.5 mg/l	Mini 0.00 µg/l Maxi 0.00 µg/l Limite 0.5 µg/l	Mini 0.0 NFU Maxi 1,5 NFU Réf de qualité maxi 2 NFU	Qualité bactériologique insuffisante Peu dure Peu ou pas de nitrates Peu fluorée Absence de pesticides Absence de turbidité
Valloire - les Villards Captage les Villards	Nombre de conformité 5/5 analyses Absence de germes / 100 ml	Maxi 22°F Mini 22°F Ref qualité maxi: aucune	Mini 1 mg/l Maxi 1 mg/l Limite 50mg/l	Mini 0.00 mg/l Maxi 0.00 mg/l Limite 1.5 mg/l	Mini 0.00 µg/l Maxi 0.00 µg/l Limite 0.5 µg/l	Conforme aux limites de qualité	Qualité bactériologique satisfaisante Moyennement dure Peu ou pas de nitrates Peu fluorée
Valloire - le Col Captage Col	Nombre de conformité 5/6 analyses Absence de germes / 100 ml haute	Mini 11°F Maxi 17°F	Mini 1 mg/l Maxi 1 mg/l Limite 50 mg/l	Mini 0.00 mg/l Maxi 0.00 mg/l Limite 1.5 mg/l	Mini 0.00 µg/l Maxi 0.00 µg/l Limite 0.5 µg/l	Conforme aux limites de qualité	Bonne qualité bactériologique Peu dure, peu ou pas de nitrates Peu fluorée

CONCLUSION DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES (DDASS) : L'EAU DISTRIBUEE AU COURS DE L'ANNEE 2010 A ÉTÉ DE BONNE QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE, ELLE EST RESTÉE CONFORME AUX LIMITES DE QUALITÉ FIXÉES PAR LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR POUR LES PARAMÈTRES CHIMIQUES RECHERCHÉS. VOTRE EAU EST DISTRIBUÉE SANS TRAITEMENT.

Des gestes simples :
Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire. Consommez exclusivement l'eau froide. Si vous la conservez se doit être au froid. Pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé. Réservez les traitements complémentaires tels que les adoucisseurs au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré. Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles.
Pour plus d'informations, s'adresser à l'accueil de la Mairie.

| Échange avec Saint-Jean Port Joli

Pour la seconde année, je suis parti début février au QUEBEC, à Saint Jean Port Joli, capitale de la sculpture du continent Nord Américain. Tous les ans, à cette période, y est organisé un concours international de sculptures sur neige (St Jean organise également 3 autres grands événements : un concours de sculptures sur bois l'été et deux fêtes musicales, « les Chants marins » et « les Violons d'automne »).

Il existe déjà entre Valloire et Saint Jean Port Joli, un échange au niveau des concours sur neige : aux gagnants nationaux de Valloire le premier prix attribué est un voyage avec inscription au concours de St Jean et aux gagnants provinciaux du Québec le même prix est remis, mais pour Valloire. Pour les sculpteurs, cet échange est gratifiant et très intéressant professionnellement. D'après certains et non des moindres, cela contribue à tirer la qualité des concours vers le haut.

Voici donc deux ans que cette organisation est instaurée. L'équipe gagnante de Valloire 2011, partira à St Jean pour le troisième échange en février 2012. L'équipe gagnante de St Jean (Les sculpteurs des Iles de la Madeleine) sera accueillie à Valloire en janvier 2012. Cet échange n'a pas été sans créer des liens très amicaux entre habitants de Valloire et Saint -Joliens. C'est ainsi que Françoise et Olivier LIEVOUX, ainsi que Jocelyne et moi-même avons accueilli pour la semaine des sculptures, des équipes et des familles Québécoises. Personnellement, j'ai été reçu, dans la même famille, deux années de suite à Saint Jean. Ces contacts sont très chaleureux, les relations que j'ai créées sur place sont riches, tant sur les plans humain, touristique que pratique en ce qui concerne les deux concours sur neige.

Au delà de ces échanges informels mis en place par quelques-uns, est à l'étude, un projet de jumelage entre les deux villages, avec la mise en place d'une commission intégrant des élus.

Quel qu'en soit l'aboutissement, les liens entre St Jean Port Joli et Valloire existent. Il ne manque pas grand-chose pour les faire fructifier auprès de vous. De nombreux Valloirins sont séduits par ces relations et sont demandeurs de telles rencontres. C'est une chance, car nous risquons de voir arriver pour les sculptures 2012, un grand nombre de Québécois et Québécoises dans notre village (cette année ils étaient 12) et ceci pour notre plus grande joie, car comme le dit la chanson, « ils ont dans le cœur la chaleur qu'ils n'ont pas dehors ! ».

C'est vraiment un immense plaisir que de les rencontrer, d'aller les voir chez eux, de les recevoir ici. Ils sont empreints de cette gentillesse simple et humaine qui crée de solides liens fraternels et amicaux.

Je peux également ajouter que les Québécois qui sont venus à Valloire sont subjugués par l'accueil qui leur a été réservé, par le paysage, le village et ses habitants. Toutes les personnes que j'ai rencontrées là-bas, y compris les députés (fédéral et provincial) m'ont parlé de Valloire avec engouement et souvent avec la casquette de notre village sur la tête ! Tous sont étonnés de la ferveur avec laquelle parlent ceux qui sont venus ici ! Voici encore une richesse que nous avons à portée de main, saisissons-la pour le plaisir de tous !

Jean Pierre Rougeaux



| L'Uzel

Suite au départ de notre chef de chœur Marie-Paule FALCOZ pour des raisons de santé, la chorale « l'Uzel » a trouvé un nouveau chef de chœur en la personne de Monsieur PIERRE GASTAUD, professeur de musique, à l'Ecole de Musique de St Michel de Maurienne.

Tous les lundis, il donne des cours de solfège et de clarinette aux enfants de Valloire et le soir venu, il fait babiller les choristes de notre association. Les répétitions se poursuivront jusqu'à la fin du mois de mai. Souhaitons-lui bon courage.

| École

C'est avec la même disponibilité et la même gentillesse que les années passées, que les pisteurs-secouristes de Valloire ont apporté, aux 35 élèves de CM1 et CM2 de l'école, leurs premières connaissances et compétences en matière de dangers de la montagne et de secours. Deux séances théoriques soit 2 fois 3 heures en salle pour visionner différents types d'avalanches, s'exercer aux gestes qui sauvent sur un mannequin, utiliser un défibrillateur, faire connaissance avec le métier de pisteur-secouriste.

Puis 2 fois 3 heures sur neige pour s'initier à la nivologie, toucher, observer, peser la neige mais aussi utiliser une sonde, un ARVA, un appareil RECCO pour détecter une présence sous la neige.

Un côté ludique dans l'action de positionner en PLS ou poser une attelle, sur un fond de sérieux quand on rappelle aux enfants que leur milieu de vie est un formidable terrain de jeu qui possède ses dangers spécifiques qu'il ne faut ni ignorer, ni négliger.

Merci Messieurs, vous faites un travail remarquable !

Michèle Planes



Lors d'une première visite à la mairie, proposition nous a été faite de venir **"voter comme les grands"**

C'est ainsi que le vendredi 28 mars, 2 jours avant les "vraies" élections, nous avons eu la chance de nous y initier. Munis d'une carte électorale (factice), nous avons joué les rôles de candidats, d'électeurs, de scrutateurs et autres membres du bureau électoral.

Auparavant, en classe, les candidats avaient établi le plus sérieusement possible leurs programmes électoraux.

Nous remercions toutes les personnes de la Mairie qui nous ont très gentiment accueillis et nous ont permis de passer un très bon moment "citoyen".



Profonde & lumineuse...

La trace que Jean-Baptiste Grange laissera dans l'histoire du ski français est à la mesure du skieur et du personnage : un champion, un vrai, mélange de talent, d'abnégation, d'humilité et de lucidité. Ce 20 février 2011, à Garmisch, Jean-Baptiste a définitivement fait taire tous les sceptiques, ceux qui doutaient encore de son mental et de sa capacité à surmonter les vacheries du destin. En devenant champion du monde, Jean-Baptiste a fait beaucoup plus que rafraîchir les photos jaunies de Jean-Noël Augert, le voisin mauriennais de la Toussuire, dernier champion du monde français en slalom à Val Gardena 41 ans plus tôt. Jean-Baptiste a imposé un style, une élégance, sur les skis comme dans le civil. Jean-Baptiste, c'est aussi une douceur exquise. Douceur de ses appuis, douceur dans le regard. J'ai encore en mémoire la joie sobre et contenue de Jean-Baptiste à l'arrivée du slalom des championnats du monde. La marque d'un champion qui n'a qu'une ambition : s'inscrire dans l'histoire de son sport tout en fuyant la lumière médiatique. Cet hiver Jean-Baptiste est allé au bout de ses rêves. Il a gagné là où il n'avait jamais gagné : Schladming, les championnats du monde. Il lui reste à décrocher un deuxième globe de cristal pour accomplir la saison parfaite, celle que personne, à part lui, n'avait envisagée 12 mois plus tôt quand il se morfondait dans l'anonymat des centres de rééducation. Merci Jean-Baptiste pour ces fulgurances, ces instants de grâce fugitifs mais gravés à jamais dans l'histoire de ta commune, de ta vallée, de ton pays et dans le cœur de tous ceux qui vibrent pour le ski. Grâce à toi, ils sont chaque jour plus nombreux.

Alexandre Pasteur



FAN CLUB

| JB Grange : la saison mythique !



Le Colporteur précédent ayant été consacré aux victoires et podiums de Jean-Baptiste, nous ne reviendrons pas sur le côté sportif d'exception de notre Champion.

Seulement, peut-être, revoir cette saison unique, par la lorgnette du Fan-Club. Et de comprendre ainsi, cette potion magique, qui unit, dans un même élan autour de JB, les garçons et les filles de 3 à 93 ans !

Il y a quelques années, le Fan-Club était essentiellement valloirain : déjà fanatique, mais composé pour la plupart de membres fortement occupés 7 jours sur 7 pendant la saison d'hiver. Les membres se recrutaient essentiellement dans tous les commerces de Valloire, dans la famille de JB, chez les médecins, les moniteurs, les perchmen, mais également chez les retraités et jeunes retraités, originaires ou non de Valloire. Il fallait donc « composer » avec un emploi du temps hivernal chargé, et pouvoir se libérer lors d'une course pas trop lointaine pour supporter Jean-Baptiste... Hormis Sölden en Autriche, en ouverture de Coupe du Monde, vers le 22 Octobre, beaucoup d'autres courses posaient problème.

Aujourd'hui, on s'aperçoit que sur toutes les courses de la saison, même la très lointaine Levi, à la limite du cercle polaire, à Kranjska Gora, à Bansko (Savez-vous tous où se situe cette ville ?), partout, partout, le drapeau français aura flotté dans les tribunes, et sur les bords de pistes.

C'est que Jean-Baptiste Grange est maintenant entré dans la légende. Cette image de beau garçon, simple, modeste, courtois, calme et surtout vainqueur, fédère, non seulement la France entière (et son président de la République), mais en fait également, le monde entier. A Levi, des fans de Paris et d'Helsinki avaient fait le déplacement (avec la famille de JB). En Autriche (nation du ski) JB à des fans. A Bali, aux Etats-Unis, au Canada, et même au pays de Ivica Kostelic (!) en Croatie...

Ce champion au beau sourire, qui prend le temps d'embrasser les tout petits comme les « mamies », ce champion d'exception qui déclenche en Autriche des mouvements de foule parmi ses supporters autrichiens porte l'image merveilleuse du « Champion que la France attendait »(Luc Alphan).

Venez de nouveau le fêter le 23 Avril 2011, lors de la grande fête que son Fan Club organise avec les plus grands champions de l'Equipe de France, et avec un Fan, Antoni Smaga, qui viendra avec sa famille de... Croatie pour la première fois à Valloire, juste par affection pour JB !

J.-P.M <http://www.fanclubjbgrange.com>

| la mille pattes à Montgenèvre

Pas loin de 2000 pattes pour la 25^{ème} édition de la 1000 pattes à Montgenèvre. Le plus grand rassemblement de jeunes skieurs venus de toute la France. En effet 91 ski-clubs étaient présents et cela représentait 920 participants dont 22 du ski-club de Valloire. La qualité de la neige permettait une matinée sportive de bon niveau où les valloirins ont bien représenté leur club : en alpin, Lilou Aury s'est classée 2^{ème} dans la catégorie super microbes et Paul Silvestre 5^{ème} chez les microbes; en fond, Marion Raina est arrivée 3^{ème} chez les poussines et Léa Guyennot 3^{ème} chez les benjamines. En fond, Valloire prenait ainsi la 3^{ème} place du classement général. La journée se poursuivait, sous un soleil éclatant et dans une chaleur estivale, par un après-midi festif dédié au défilé de tous les ski-clubs déguisés, emmené par un orchestre tonitruant. Un grand bravo et un grand merci à toutes les "Violettes d'Or" qui ont œuvré à la confection des 22 bonnets des Schtroumpfs puisque, grâce à elles, l'équipe bleue et blanche des valloirins s'est classée première et permettait ainsi au ski-club de Valloire de prendre la 3^{ème} place du Challenge 1000 pattes (alpin, fond, déguisement confondus).



| Valloire Galibier VTT

En cette fin d’hiver, les premières courses de VTT de la saison arrivent à grands pas et c’est avec une forte motivation que les licenciés de Valloire Galibier VTT se préparent pour tenter de réaliser les meilleurs résultats possibles dès son ouverture.

Au sein du club, 2 cyclistes vont tenter de briller cette année au plus haut niveau international :

Mickaël Pascal, vainqueur de la Coupe de France de VTT de Descente 2010, ancien Champion du Monde Junior, classé dans le top 5 mondial pendant 7 années consécutives... , change d’équipe pour entrer dans le Team Morewood United ride où il visera une sélection pour le Championnat du Monde 2011 qui aura lieu à Champéry en Suisse et sur une piste « extrême » qu’il affectionne. Au-delà de ce championnat mondial, Mickaël aura comme objectifs : le titre mondial, le général de la Coupe de France et le top 10 de la Coupe du Monde... Voilà un programme complet et ambitieux qui s’explique par le fait que Mickaël va enfin disposer d’une vraie structure pour le soutenir et l’épauler et d’un matériel de haut niveau !

Guillaume Vinit, 6e lors du Championnat du Monde de Cross-country 2009 (à moins de 23 ans), qui a réalisé de belles places d’honneur en Coupe du Monde cette année-là et qui a malheureusement manqué sa saison 2010, change, lui aussi de « crèmerie » pour passer dans le Team New Cycling où il roulera avec moins de pression mais avec l’objectif de bien se comporter en Coupe du Monde. A plus long terme, Guillaume garde l’objectif de la sélection pour les JO de 2012 à Londres où il faudra mériter sa place aux côtés de l’indétrônable Julien Absalon.

Parmi les autres coureurs du club, Julien Collet, souvent placé parmi les meilleurs pilotes de Descente Masters français (plus de 30 ans) fera le déplacement à Kranjska Gora en Slovénie pour le Championnat d’Europe de la catégorie. D’autres coureurs participeront aux Coupes de France de VTT de Descente et de Cross-country, aux Coupes du Rhône-Alpes... pendant que les enduristes Pierre-Yves Livernaux, Quentin Boutry, Fabien Bois,...participeront aux manches des Enduro Séries. On devrait les retrouver tout près des podiums dans les classements, voire même dessus...

À ce sujet, la manche des Enduro Séries de Valloire aura encore



lieu cet été pour la 7e année consécutive (les 30 et 31 juillet) et la High Race (c’est le nom de cette course) devrait compter comme la manche finale de la série. Dans ces conditions, tous les spécialistes de la discipline, devraient être là comme en 2010 (Absalon, Clémentz, André...) garantissant ainsi, aux personnes amassées le long des tracés, un spectacle hors-norme. De plus, pour la première fois cette année, la Fédération Française de Cyclisme, intéressée par l’engouement grandissant pour le VTT d’Enduro, a décidé de mettre en place une Coupe de France de VTT d’Enduro par le biais des Enduro Séries. Autrement dit, à Valloire, le 31 juillet 2011, sera décerné le premier titre de Champion de France d’Enduro... Ce sera « un évènement dans l’évènement » pour tous les enduristes VTT français ! A cette occasion, les circuits de la manche valloirince seront, comme chaque année, modifiés, notamment la spéciale au départ du sommet du Crey du Quart qui descend jusqu’à St Michel de Maurienne. Elle verra sûrement son départ déplacé au sommet du téléski du Grand Plateau. Une équipe bénévole travaille déjà sur les repérages...

La saison 2011 est donc lancée et tous les coureurs du Valloire Galibier VTT vous souhaitent de passer de bons moments en VTT sur les sentiers de la station où vous pourrez les croiser !

Julien Vendries



Les violettes d’Or

Pour les « Violettes d’Or » l’année 2011 s’annonce remplie de belles et bonnes choses.

Fin décembre « les Loupiots » sont venus, salle du Galibier, avec une très jolie chanson de Noël de leur composition afin de nous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d’année.

Le 27 janvier, les séniors se sont rassemblés pour l’Assemblée générale 2011 et la traditionnelle galette des rois.

Les 17 et 24 février ainsi que les 3 et 10 mars, nous avons organisé des journées « Portes ouvertes » à la salle du Galibier afin d’exposer et de vendre nos travaux manuels.

Nous organisons cette année une fois par mois une séance de cinéma, film au choix de nos adhérents, pour un euro symbolique. Le 10 mars nous étions invités par les Loupiots pour un goûter crêpes à l’occasion de Mardi-Gras.

Le 1er avril, le bureau de Valloire a rendez-vous à Montmélian avec les 172 clubs de Savoie à l’occasion de l’Assemblée générale. Le repas de Pâques est prévu cette année au Grand Hôtel courant avril. Des aînés vont s’envoler la semaine du 17 au 24 mai pour découvrir les capitales d’Europe : Prague, Vienne, Bratislava, Budapest. En juin nous envisageons de nouveau un repas de printemps au Chaudron Savoyard à Cruet.

La présidente
Nicole Briet-Dubois



FESTIVAL VALLOIRE BAROQUE

| La promesse d’un Festival Valloire baroque 2011 exceptionnel !



Du mardi 2 au jeudi 11 août 2011, le 2^{ème} Festival Valloire baroque recevra des interprètes exceptionnels.

Parmi eux figure la violoniste Amandine Beyer qui donnera, en Proms, les « Sonates et Partitas » de Jean-Sébastien Bach, « un des piliers du répertoire pour violon baroque et un véritable défi technique ».

Amandine Beyer réglera encore l’auditoire avec l’ensemble Gli In-cogniti, créé et dirigé par elle, dans le programme « Beatus Vir ? » de Rosenmüller, illuminé par la soprano espagnole Raquel Andueza. Jan de Winne, flûtiste, et Marcel Ponseele, un des meilleurs haut-boïstes au plan international, seront également de cette fête musicale. Avec leur ensemble Il Gardellino, et le baryton Lieven Termont, ils nous proposeront un « Itinéraire baroque de Venise à Leipzig » mélangeant concertos de Vivaldi, cantates de Bach...

Le concert du samedi 6 août à 21h, sera l’évènement phare du festival par la beauté de l’œuvre, et par l’ampleur et la renommée de l’ensemble, La Chapelle Rhénane, dirigée par le ténor Benoît Haller. La Chapelle Rhénane nous offrira ce soir là les somptueuses « Vêpres à la Vierge Marie » de Claudio Monteverdi.

Chaque semaine du festival commencera par un concert jeune public-tout public, gratuit.

Le mardi 2 août, l’ensemble Les Meslanges dirigé par le baryton Thomas van Essen donnera le programme « Fiori musicali », un bouquet de fleurs musicales réunissant Caccini, Frescobaldi...

Lundi 8 août, c’est La Compagnie du Globe, 3 chanteurs solistes et 4 instrumentistes, qui interprétera l’opéra « Il Barcheggio » de Alessandro Stradella. Nous retrouverons ainsi cet ensemble qui avait magistralement ouvert le festival 2010.

Les Proms musicales auront lieu cette année à la chapelle des Trois Croix. Rappelons que ces promenades musicales associent, à la carte, de courts concerts à l’église, en intimité avec les musiciens, des promenades dans la nature, un déjeuner sur l’herbe avec les musiciens et des exposés « libre-cours » sur la musique ou le patrimoine.

Autre nouveauté, le festival 2011 accueillera une Master Class de « Chant soliste », dirigée par Gaël de Kerret qui est également le Directeur Artistique du festival. Les stagiaires donneront un concert gratuit à la fin de la Master class.

Les Valloirins accueillent les musiciens

C’est aussi par le nombre des musiciens et chanteurs – près de 60 – que le 2ème Festival Valloire baroque sera d’une incroyable richesse. En 2011, comme l’an passé, ils seront accueillis par des habitants acceptant d’héberger, pour quelques nuits, 1, 2 ou plusieurs d’entre eux.

2010 a montré que les musiciens comme les familles d’accueil ont été très heureux de cette expérience enrichissante et conviviale. Alors, « Avis aux amateurs », car au moment où ces lignes sont publiées, nous recherchons encore une solution pour héberger 10 musiciens. Christian Pétraz recevra avec plaisir les offres d’hébergement des Valloirins et des estivants.

Dominique Longchamp
Président des Amis du Festival Valloire baroque
Photo : Chapelle Rhénane

Vous reconnaissez-vous ?



Tout n’est pas toujours parfait mais, parfois cela fait du bien aussi d’entendre des clients satisfaits

« Je souhaite vous remercier pour l’organisation des services, notamment en matière de transports, nombre et fréquence des navettes « ski bus », gentillesse des chauffeurs aimables et courtois, mais aussi pour l’entretien des pistes. Des pistes parfaitement damées et entretenues. »
« Une image profondément dynamique et attrayante. Un accueil très bon et très aimable aussi bien des moniteurs de ski (sans comparaison avec les très grandes stations), du personnel des remontées mécaniques très présent, des commerçants prévenants, que du point info complet, une bonne communication. Tous aux petits soins ! Une station à taille humaine, à l’architecture locale. C’est ce qui fait son charme. L’identité de Valloire perceptible immédiatement : fierté d’être de la Maurienne et de la Savoie, ressentie par la présence de ses habitants issus de plusieurs générations, par la défense de ses produits locaux (fromages, bières, nombreux restaurants à spécialités), par la brochure de la station très bien faite, moderne et le site web tourné vers les jeunes, par la présence de la journée histoire, la com autour de JB Grange un mauriennais, par la présence de Radio Valloire. Tout a fait que nous reviendrons probablement cet été pour de la randonnée.

Peinture

Prendre un bout bleu d’azur,
Le glisser au fil de la montagne
Le lisser d’une palette large
Y glisser ci et là quelques tâches blanchâtres
Un nuage par ci, une brume par là
Saupoudrer d’un petit peu de neige
Glisser des tuiles grises, et de la roche ocre.
Prendre des couleurs vives et d’un doigt allégé,
Badigeonner les prés.

Pincer deux trois sapins, des cèdres et des hêtres
Y glisser deux trois cerfs, une biche et son faon
Griffer le grand couloir,
Le tacher de pierres noires
Y couler un ruisseau, sable et roc mélangés
Poser plus bas encore, au creux de la vallée,
Quelques toits bien pentus, sur quelques chalets,
Une porte par ci par là la cheminée
Un crépi, une tuile, et ici un trophée

Là, la veste de chasse, et ici les raquettes
Poser la paire de skis près de la cheminée
Une bûche enflammée, un tas de bois posé
Et la tendre chaleur qui radoucit tout
Glisser deux trois draps chauds,
Le sourire d’une femme
Celui d’une maman, d’une fille, d’une sœur,
Celui d’une grand-mère.

Et fermer la vallée par un verrou de pierre
Lancer le vent glacial sur la pente gelée
Faire courir le chamois, et le renard madré
Repousser les loups gris prédateurs agités

Poser dessous l’arcosse un chevreuil épuisé
D’avoir lâché les chiens venus de la vallée
Un jour de chasse heureux, la vie simple et tranquille
Le silence venu du vallon de l’aiguille

Valloire alors s’endort
Sur ses enfants tranquilles
Et quand tout est serein
Alors, d’une virgule,
Dieu éteint les lumières,
et part se reposer.

Christian Frizzi

Quais de partance

J’aimais les quais de gare
Quand le train arrivait,
Qu’on guettait un regard
Qu’une main s’agitait.

Je hais les quais de gare
Lorsque s’enfuit le train,
Lorsque se meurt l’espoir
Et monte le chagrin.

Dans la foule qui court
Pour rejoindre un wagon,
Je reste comme sourde,
Blessée et vagabonde.

Je hais les quais de gare
Quand le cœur aux paupières...
Et le départ des cars
Quand le cœur en prière...

Telle, voyageur perdu,
Sans malle, ni bagage,
Mes rêves ont suspendu
L’ombre de mon mirage.

Je cherche, ça et là,
Ceux que je n’attends point
Car ils ne viendront pas
Ceux qui demeurent au loin !

Claudine Grange
Les Choseaux-Ville

Au hasard un visage.

Il est certain visage
A la croisée des routes
Qui ne fait nul ravage
Si le cœur ne s’en doute.

Mais parfois de poursuivre
Un bout de son chemin,
A le regarder vivre
L’étincelle naît, soudain.

Sans passé, sans futur
Ce visage vous fascine :
Quelques jours d’aventure
Se rêvent et se dessinent...

Perplexe hésitation,
Hardiesse mal armée,
Le temps court sans passion :
Il va vous éloigner...
Alors, le cœur s’anime
Et l’âme se secoue
(car la rose égratigne
Toujours l’esprit du fou !)

Le visage sourit,
Sourit, sourit sans cesse...
Vous garderiez, ravie
Un coin de sa tendresse.

Et lorsque ces yeux-là
Rencontrent votre regard,
Tout se tait : c’est tout bas
Que se joue le hasard !

Claudine Grange

Memorial Pantani

Le 27 juillet 1998, le Tour de France passe par les cols du Télégraphe et du Galibier. Il s’agit de la 15e étape Grenoble-les Deux Alpes, étape alpestre par excellence. Ce jour-là, sous une pluie battante, à 5,5km du Col du Galibier, au lieu-dit les Granges du Galibier, Marco Pantani place une attaque devenue légendaire. Le Tour bascule, Marco termine seul au sommet et file, dans l’ascension des Deux Alpes, vers la victoire d’étape. Porteur du maillot jaune jusqu’à Paris, il remporte « La Grande Boucle 1998 ». En souvenir de ce moment exceptionnel, une association italienne « Pantani Forever » a demandé à édifier un mémorial dédié au champion cycliste à l’endroit même de l’exploit. L’inauguration en aura lieu le 19 juin avec de nombreuses personnalités. En avril, le maire, Christian Grange, le président de l’Office de Tourisme, Jacques Martin, le directeur de l’Office de Tourisme, Gérard Ragone et des élus, invités par Sergio Piumetto, initiateur de l’évènement, se sont rendus à Cherasco (Italie) pour une conférence de presse, menée tambour battant par Barbara Pedrotti la « voix du Giro ». Ils ont pu y rencontrer Tonina et Paolo Pantani, les parents du coureur, Xavier Jacobelli, directeur journalistique de Quotidiano, Faustino Coppi et bien d’autres personnalités présentes. Devant un public nombreux, la vie du coureur de Romagne s’est déroulée sur grand écran, pendant que les témoignages et les souvenirs venaient ajouter à l’émotion. Dans le même tous les organisateurs italiens saluaient, les français qui au-delà des Alpes, ont répondu à l’appel de leur ferveur. Pantani for ever ou per sempre la légende du « Pirate » perdurera et les amateurs qui, le 23 juillet, s’attaqueront à la Grimpée de Légende Valloire-Galibier, auront une pensée pour celui qui en 1998 l’a passé en champion. De plus, pour marquer le centenaire du premier passage du Galibier par le Tour de France, Valloire commémorera ce moment avec deux étapes à 24 heures d’intervalle : Pinerolo-Galibier Serre Chevalier le 21 juillet avec arrivée au sommet à 2645 m, et le 22 juillet Modane-Alpe d’Huez.

